

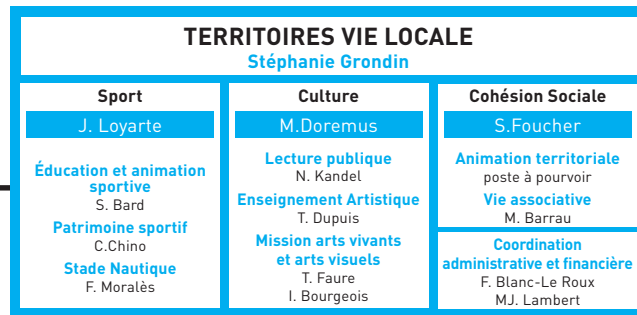
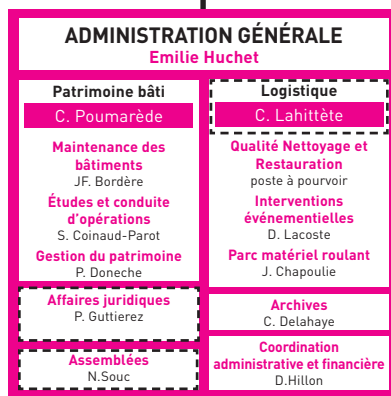
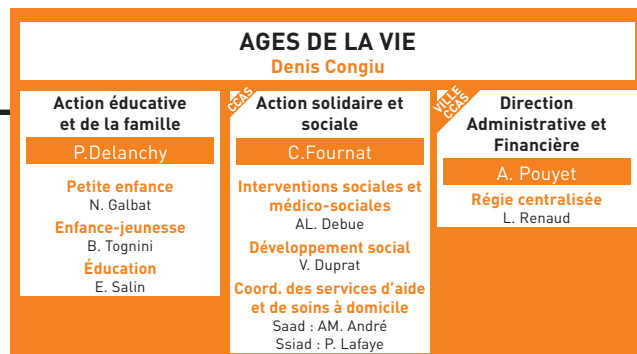
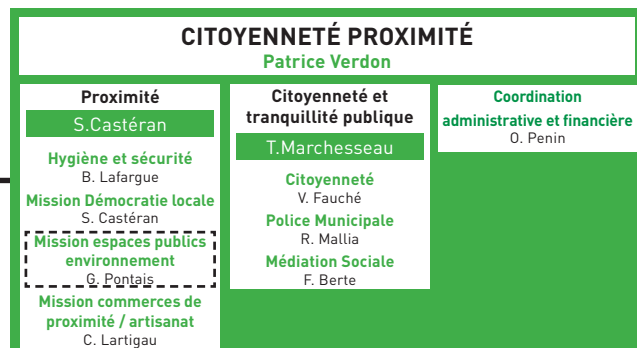
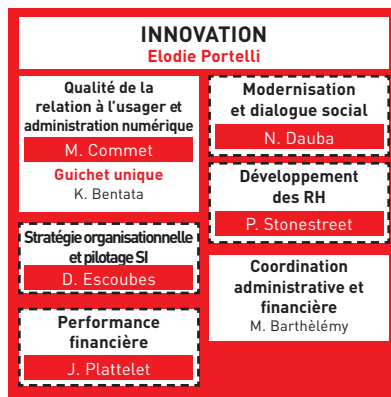


# Activité des services

---

Les temps forts de 2016

# ORGANIGRAMME DES SERVICES 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017



# SOMMAIRE

## Une ville... dynamique

- > Développement économique
- > Développement durable
- > Emploi - Insertion
- > Commerce - Artisanat
- > Action sociale / Insertion

### Domaine mutualisé

- > Tourisme

## Une ville... à vivre

- > Logement - Habitat
- > Déplacements
- > Plan Climat - Énergie territorial / Agenda 21
- > Agenda 21

### Domaines mutualisés

- > Aménagement urbain
- > Espaces publics / Environnement

## Une ville... solidaire

- > Lutte contre les discriminations
- > Handicap
- > Maisons des habitants
- > Vie associative

## Une ville... citoyenne

- > Tranquillité / Proximité
- > Démocratie locale
- > Hygiène et sécurité
- > Relation à l'usager / guichet unique

## Une ville... en forme

- > Équipements et entretien du patrimoine
- > Éducation physique et sportive, interclasse, vacances sportives, centre de vacances et de loisirs
- > Soutien aux associations
- > Stade nautique

## Une ville... créative

- > Action culturelle / Arts vivants / Arts visuels
- > Médiathèque Municipale / Lecture Publique
- > Enseignement artistique
- > Archives communales

## Une ville... pour tous les âges

- > Éducation
- > Petite enfance
- > Jeunesse
- > Seniors

## Appui et support

### aux politiques publiques

- > Pôle Innovation
  - Stratégie organisationnelle

### Domaines mutualisés

- Ressources humaines
  - Finances
  - Numérique et systèmes d'information
- > Pôle administration générale
    - Direction de la logistique
    - Patrimoine bâti
  - > Pôle âges de la vie / Direction administrative et financière
  - > Observatoire
  - > Communication interne
  - > Communication externe

## Alain Anziani

---



Le rapport d'activités est toujours l'occasion de s'arrêter sur les événements marquants de l'année passée sur notre territoire mais aussi de rappeler le sens pour l'action municipale.

L'année 2016 a été, une fois encore, particulièrement dense pour notre ville alors que nos services ont connu d'importants bouleversements, tant en interne qu'avec la mise en œuvre de la mutualisation. Quel bilan tirer de cette dernière année après 12 mois de pratique ? S'il est trop tôt pour constater l'ensemble des bénéfices attendus, la création de services communs avec Bordeaux Métropole représente un instrument de modernisation au service des usagers méridionaux. Des améliorations (en termes de délais par exemple) devront lui être apportées.

Nous venons également de vivre une année économique exceptionnelle grâce à l'arrivée de Thales (plus gros investissement privé sur l'agglomération depuis 40 ans) mais aussi à la décision de Castorama d'investir 30 millions d'euros dans un nouveau magasin de 17 000 m<sup>2</sup>, à l'arrivée à Mérignac d'entreprises très innovantes (Ixxi, Axa Wealth Services, ...), à la mise en route de zones d'activités modernes (vert castel 2) ou encore la mise en service d'un nouveau terminal à l'aéroport. Si ces bonnes nouvelles confortent notre attractivité, elles ont avant tout un effet bénéfique sur l'emploi. Désormais, notre territoire crée plus d'emplois qu'il n'accueille de nouveaux habitants.

Notre rôle est d'accompagner ce fort développement par l'action des services municipaux, combinée à celle de la Métropole. Le rapport d'activités en est une parfaite illustration tout en mettant en valeur ce qui nous anime, agents comme élus : l'esprit du service public, le service à tous les publics. Construire des équipements, favoriser la mobilité, encourager les initiatives, animer la ville, soutenir les plus fragiles, promouvoir l'emploi, ... autant d'ambitions qui fondent la raison d'être de notre engagement quotidien au service des Méridionaux.

Bonne lecture.

## Laurent Bourgès

---



Voici le nouveau rapport d'activités des services de la Ville de Mérignac. Après une saison blanche, c'est-à-dire sans parution de ce support en raison du travail intense de préparation des mutualisations et de la nouvelle organisation des services, nous retrouvons les réalisations de l'année 2016 d'une organisation désormais fortement remaniée. Ce rapport montre, en premier lieu, notre capacité collective à assurer nos missions au service du public, tout en nous adaptant et en modifiant nos modes de fonctionnement. Ce n'est pas rien.

Bien sûr, 2016 est l'année de la création des services communs avec Bordeaux Métropole et du transfert de 209 agents Mérignacais (en grande majorité) vers le Pôle Territorial Ouest. Les finances, les ressources humaines, l'urbanisme, l'informatique mais aussi toutes les équipes du domaine public (espaces verts, propreté, voirie) ont ainsi rejoint la Métropole au service d'un territoire, au service de notre territoire, au service de Mérignac. Pour l'usager, l'opération est neutre, imperceptible, sans conséquence. En interne, il n'en est pas de même. Ce rapport d'activité intègre aussi les actions menées pour la commune par ces services communs. Le bilan est lui aussi commun. Merci à tous.

Enfin, l'année écoulée est marquée par le sceau de la stabilisation. Le rapport d'activité reprend à la lettre nos interventions visibles, chiffrées, programmées mais il fixe aussi le cap pour les trois années à venir et l'esprit qui nous anime :

- Continuer, toujours, à rendre à la population le meilleur service possible, le plus adapté à ses besoins.
- Mener à bien les projets du mandat afin de donner corps au programme municipal.
- Faire vivre notre nouvelle organisation, au plus près du terrain pour échanger et dialoguer avec tous les agents, avec les élus, avec les habitants.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce bilan annuel, je sais pouvoir compter sur l'engagement et le professionnalisme des agents municipaux pour faire de Mérignac une ville où il fait bon vivre ensemble.

# UNE VILLE DYNAMIQUE

## Développement économique :

Au cœur de l'agglomération bordelaise, Mérignac est une ville très attractive économiquement ce qui profite à notre région.

Premier pôle économique et commercial d'Aquitaine, elle constitue un important bassin d'emplois. 2016 aura vu s'implanter le campus Thalès et Dassault Falcon Service, la tenue de salons économiques UAV et ADS Show.

Le territoire de Mérignac continue d'attirer les entreprises. Elles s'y développent, investissent, créent des emplois et des richesses ce qui profite au plus grand nombre.

La deuxième ville de Gironde reste une valeur sûre pour les entreprises qui veulent s'y installer.

## 2016 : l'année de l'aéronautique

Les implantations de ces grandes entreprises ont nécessité pour la direction du développement un accompagnement au quotidien et un pilotage multi-acteurs depuis 4 ans. Cette capacité à accompagner les acteurs économiques dans leur implantation est déterminante pour la continuité de développement de la Ville.

Les grands salons aéronautiques représentent également des événements stratégiques pour le développement du territoire. Ils sont la vitrine des savoir-faire et technologies spécifiques développées localement, outil de rayonnement du territoire et de positionnement des filières innovantes au cœur des politiques publiques.

- ADS Show regroupe à la BA 106, 150 exposants et 4 000 visiteurs, spécialistes de la maintenance en condition opérationnelle des aéronefs militaires (MRO). Un marché en pleine mutation qui souffre d'une concurrence toujours plus forte de certains pays émergents.

- UAV Show, qui se tenait cette année en cœur de ville (pavillon du Pin Galant), a regroupé plus de

2 000 visiteurs et 70 d'exposants, spécialistes des technologies drones et plus particulièrement des nombreuses applications civiles qui y sont liées.

Ce salon, développé par la Technopole mérignacaise Bordeaux Technowest est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> salon européen des drones civils. Un atout considérable dans le développement local d'une filière qui pourrait peser plus de 250 millions d'euros en France et représenter plusieurs milliers d'emplois.

- Cette année, pour la 1<sup>re</sup> fois, en marge du salon professionnel, la Ville a souhaité organiser un événement dédié aux scolaires : UAV Kids.

Ce projet a rencontré un écho formidable tant auprès des professionnels du secteur, que des équipes éducatives concernées ou de l'Académie de Bordeaux.

Grâce à ce travail, plus de 120 enfants de CM2 ont pu découvrir les technologies des drones et plus largement l'environnement de l'innovation à travers un programme conçu sur mesure avec l'Académie.

### Chiffres clés →



- **6 000 visiteurs** au total pour les 2 salons aéronautiques
- **120 enfants** ont assisté à l'UAV kids
- **10 000 emplois** créés
- **300 nouveaux emplois** avec Thalès et Dassault Falcon Service (DFS)
- **200 millions d'euros d'investissement** pour le campus Thalès
- **6 avions** en maintenance avec DFS

## Et demain ?

Les salons sont des biennales et se tiendront donc en 2018. Volonté de la Ville de développer des passerelles entre les acteurs du territoire et le monde économique.



### Feuille de route / Action 1 Développer Bordeaux aéroparc

« Notre action vise à pérenniser et à amplifier le développement économique et de l'emploi à Mérignac. Pour se faire, nous tissons des partenariats forts avec les forces vives du territoire dans une recherche permanente d'efficience. C'est le « territoire emploi ». Clément Jeandet.

# UNE VILLE DYNAMIQUE

## Développement Durable :

Mérignac est la première ville de Gironde à s'être lancée dans un Agenda 21 depuis 2003.

Le rapport 2016 souligne l'amélioration continue qui est poursuivie, le travail de proposition, d'action et d'évaluation mené au quotidien depuis une dizaine d'années et fait également un focus sur l'état d'avancement du troisième plan d'action Agenda 21 notamment sur les aspects de co-construction : panel habitant, market place, rencontre de 6 Mérignacais par le Maire dans le but d'échanger sur des thématiques choisies par ces derniers. Cette multitude d'initiatives, menées au quotidien par tous pour un développement équilibré et harmonieux de notre ville fonde la singularité et la réalité de « Mérignac ville verte ».

Afin d'anticiper l'interdiction des sacs plastiques, la Ville de Mérignac a décidé de s'appuyer sur l'association Surfrider Foundation pour sensibiliser les commerçants.

### Les commerçants s'engagent pour le développement durable

Au sein du quartier de Beutre, la Ville de Mérignac a décidé de s'appuyer sur l'association Surfrider Foundation pour sensibiliser les commerçants et les aider à choisir les sacs les moins polluants possibles. L'association des commerçants a ensuite pris le relais pour sensibiliser les clients et a bénéficié de 3 000 sacs en coton bio pour se lancer dans l'opération.

L'opération des « Eco-Défis des commerçants et artisans » consiste à valoriser les entreprises de la Ville de Mérignac qui mettent ou veulent mettre en place des actions concrètes en faveur de l'environnement comme tri des déchets, maîtrise consommation eau et énergie, suppression sacs plastiques...

Cette opération gratuite et personnalisée est entièrement prise en charge par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la CCI de Bordeaux, Bordeaux-Métropole et la Ville de Mérignac.

### Chiffres clés →



- **2 opérations** clés
- **1 partenariat** avec Surfrider Foundation
- **88 commerçants** et artisans engagés
- **3 000 sacs** en coton bio distribués
- **2 rencontres** de Mérignacais avec Mr le Maire

### Et demain ?

La Ville honorera en 2017 les commerçants ou artisans qui se seront distingués dans le concours des éco défis. Un suivi sera fait pendant 2 ans.

### Feuille de route / Action 4 Soutenir le commerce et l'artisanat

*« A travers ces actions, nous faisons prendre conscience au plus grand nombre du monde qui nous entoure et des leviers d'actions qui sont à notre disposition. Le développement durable est l'affaire de tous ».*  
Matthieu Raimbault.



# UNE VILLE DYNAMIQUE

## Emploi - Insertion :

Depuis le Conseil Municipal du 6 juin 2016, la Ville de Mérignac développe des conventions pour l'emploi local avec 5 entreprises de son territoire : Canopée Café, Chullanka, Castorama, SNEF et Taldi. Cette démarche facilite la mise en relation entre recruteurs et demandeurs d'emploi, développe un partenariat complet et pérenne avec l'entreprise au service du développement économique et de l'emploi local.

### Convention pour l'emploi local

Dans le cadre de cette convention, les entreprises bénéficient gratuitement de toute l'offre de services RH de l'Association Des Stratégies d'Insertion (rédaction fiche de poste, diffusion d'offres d'emploi, présélection de profils qualifiés, mise à disposition de locaux pour des réunions d'informations collectives, entretiens d'embauche, accès aux aides à l'embauche...).

Ce dispositif permet ainsi de faciliter l'implantation et le recrutement de l'entreprise et d'orienter majoritairement des profils issus du territoire.

Ce dispositif est plébiscité par les employeurs et démontre son impact positif sur l'emploi local.



- **34 entreprises** accompagnées sur les démarches RH
- **100 offres d'emplois** collectées

### Chiffres clés →

- **141 profils** ciblés positionnés
- **66 entretiens** d'embauche
- **30 recrutements**
- **5 entreprises** signataires des conventions

### Et demain ?

Développer le nombre de conventions pour l'emploi local avec de grands employeurs, associations, PME et artisans/commerçants et développer le nombre d'offres pourvues et le nombre de retours à l'emploi pour les mérignacais.

Feuille de route / Action 3  
Créer un centre emploi insertion formation





# UNE VILLE DYNAMIQUE

## Commerce - Artisanat :

Mérignac, 1<sup>er</sup> pôle commercial de la région, compte 402 commerces de proximité, 175 commerçants non sédentaires sur les marchés de la ville.

Mérignac est aussi le premier pôle commercial de la nouvelle région Aquitaine avec une surface commerciale de 250 000 m<sup>2</sup> dont 200 000 m<sup>2</sup> pour la grande distribution.

### Création d'un marché de Noël

Afin de dynamiser le Centre-Ville et améliorer le cadre de vie des Mérignacais, la ville a souhaité implanter un Marché de Noël sur la place Charles-de-Gaulle. L'objectif de ce marché de Noël était de mettre en avant le savoir-faire et les talents des producteurs, des artisans et des entreprises de la Région dans un cadre convivial en permettant une offre commerciale différente, attractive et de qualité.

Diverses activités de ventes artisanales ont été proposées dans plusieurs domaines : décorations de Noël, produits du terroir, cadeaux originaux, jouets ; animation d'ateliers de maquillage, de structures gonflables, d'atelier photo et de calèche du père Noël.

Un espace restauration rapide avec 12 commerçants était installé en proposant une diversité de produits.

En soirée une animation novatrice été proposée avec un « mapping » vidéo projeté sur l'église du Centre-Ville, permettant aux promeneurs de s'arrêter et de profiter du jeu de lumières mettant en valeur l'architecture du bâtiment.

La ville a eu des retours très positifs de ce spectacle innovant par les habitants, qui ont apprécié ces instants conviviaux et fédérateurs.

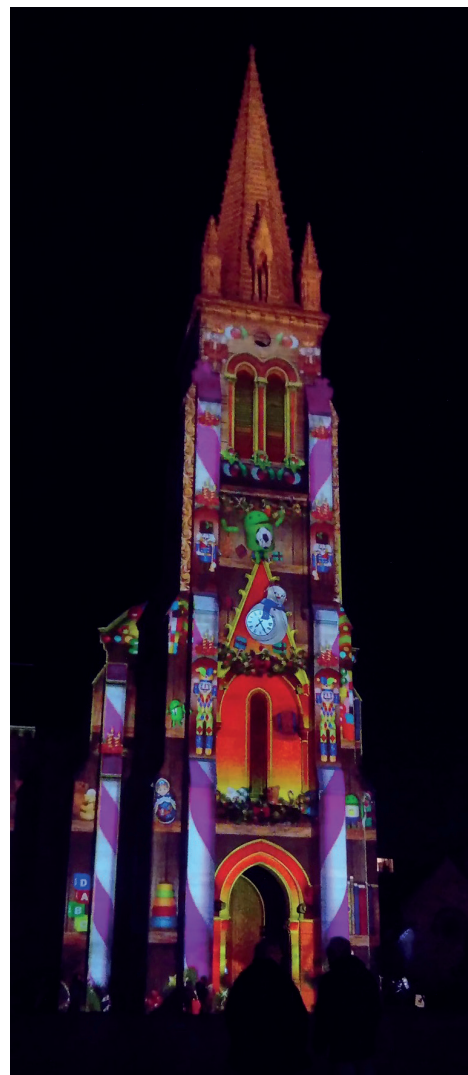
### Chiffres clés →

- **31 artisans** et commerçants non sédentaires en dehors des métiers de bouches
- **12 commerçants** non sédentaires en restauration rapide
- **420 personnes** en moyenne par jour sur le marché de Noël

### Et demain ?

Développer la diversité des animations autour du marché, poursuivre la mise en avant du savoir-faire des artisans, développer de façon pérenne l'implantation des producteurs, mettre en place une communication autour des événements et promouvoir le marché, créer des marchés avec des thématiques diverses, installer une signalétique directionnelle et performante.

### Feuille de route / Action 4 Soutenir le commerce et l'artisanat



# UNE VILLE DYNAMIQUE

## Action sociale / Insertion :

Le service de développement social assure de l'accompagnement de proximité en lien avec les acteurs du territoire tels que Pôle Emploi, l'Association pour le Développement des Stratégies d'Insertion, la Mission Locale Technowest, Mérignac Association Service, ce qui est un véritable gage de réussite des parcours d'insertion sociale et professionnelle.

### Les contrats aidés : des parcours atypiques

Trois exemples de parcours en 2016 :

- Mme P, 39 ans, sans diplôme en France : son projet, travailler dans le secteur de la petite enfance, a été validé par sa référente PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). Un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) lui a été proposé et en parallèle de ce CAE, la Ville a financé une formation pour préparer le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) petite enfance qu'elle a obtenu. Aujourd'hui elle travaille.
- Mme R, 27 ans, porteuse d'un handicap, (sourde), accompagnée par le PLIE. En CAE dans une crèche depuis le mois d'octobre sur un poste d'agent d'entretien des locaux / Cuisinière. L'accueil dans la structure a été facilité par l'implication de la directrice (tutrice), qui a mis en place des outils adaptés.
- M. F, 24 ans, suivi par la Mission Locale Technowest est en emploi d'avenir sur un poste de technicien son et lumière. La ville a cofinancé une formation de technicien du spectacle. À ce jour, il travaille.

### Et demain ?

Mieux valoriser et informer les responsables de service sur le dispositif des contrats aidés.

#### Chiffres clés →

- **32** contrats en 2016
- **10** personnes sur **15** ont retrouvé un emploi
- **3** types de contrats : aidés, d'avenir, d'adulte relais



### Feuille de route / Action 3 Créer un centre emploi insertion formation



# UNE VILLE DYNAMIQUE

## Tourisme : domaine mutualisé

Le tourisme reste une compétence partagée entre les communes, les départements et les régions. Mais en dépit de cette position de principe, le renforcement des intercommunalités opéré par la loi NOTRe est porteur d'une remise en cause de l'exercice de cette compétence au niveau communal. En effet, « la promotion du tourisme, dont la création d'Office de Tourisme » figure désormais parmi les compétences que les communautés de communes et d'agglomération exercent de plein droit en lieu et place des communes membres.

La Ville de Mérignac renforce les activités liées au tourisme autour des zones d'activités et principalement à proximité de la zone aéroportuaire (Bordeaux Méroplane).

La métropole étant compétente sur le sujet, il revient à Mérignac de s'associer à la démarche de développement de la zone aéroportuaire pour que les personnes arrivant sur le territoire aient à leur disposition des infrastructures et des services de qualité.

L'Office de Tourisme et Congrès de la Métropole (OTCM) et le pôle tourisme de Bordeaux Métropole sont deux entités distinctes mais complémentaires. L'OTCM axe son travail sur le tourisme de manière générale et le tourisme d'affaires alors que le pôle tourisme de BM s'oriente sur le tourisme d'itinérance avec randonnées vélo, pédestre, ou bien encore l'organisation de circuits découvertes sur le fleuve.

Le site internet de l'OTCM fait de la publicité pour les 28 communes de la Métropole, Mérignac faisant partie de l'ouest Atlantique. Les grands événements et manifestations de la commune sont relayés par le site internet de l'OTCM, les réseaux sociaux. L'OTCM et le service communication de la ville maintiennent des relations régulières afin de communiquer sur les

événements importants de la ville. Pour maintenir un service de qualité et une information diffusée au plus grand nombre, des présentoirs (brochures, plans, répertoire hébergements...) achalandés par l'OTCM sont présents à la Médiathèque, à la MDA, et prochainement au guichet unique.

L'OTCM est une association loi 1901, financée par subventions à hauteur de 40 % (adhésions, taxe de séjours notamment) et à hauteur de 60 % sur ressources propres grâce aux boutiques souvenirs, circuits, city pass... Il est à noter qu'il existe un fort partenariat avec l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, notamment sur la prospection à l'étranger, en vue d'ouvrir de nouvelles lignes permettant de promouvoir au mieux le territoire.

### Chiffres clés →

- **60 présentoirs** sur l'agglomération avec brochures à disposition (Hébergements, plans...)
- Sur la Ville : 1 présentoir à la Médiathèque, à la MDA et bientôt un au guichet unique
- **100 000 exemplaires** édités par an en Français
- **25 000 exemplaires** édités par an en anglais

### Et demain ?

Lancement d'un nouveau site dédié aux loisirs et à la culture en direction des habitants métropolitains qui prendra la forme d'un blog sur facebook pour que cela soit plus interactif.

### Feuille de route / Action 6 Dynamiser le tourisme d'affaires



# UNE VILLE... À VIVRE

## Logement – Habitat

En matière de logement social, la Ville de Mérignac doit répondre, d'une part, à une demande toujours plus importante de logement social, et d'autre part, satisfaire aux obligations légales fixées par la loi SRU d'offre de logement social à hauteur de 25%.

La ville a également renouvelé son règlement en faveur du logement social le 15 décembre 2015. Plus diversifié, il permet d'aider une multitude de projets avec pour tous un dénominateur commun : la qualité de vie des futurs locataires.

Ainsi, un système de bonus permet de favoriser les meilleurs projets, les mieux localisés, les plus ambitieux et les plus mixtes.

Dès cette année, 110 000 € ont été versés directement aux bailleurs sociaux pour financer leurs projets, ce qui représente 240 logements nouveaux. En contrepartie, la Ville bénéficie d'un quota de 10 % des logements de l'opération. Les Ardillos et Langevin ont été les opérations aidées cette année.

### Un engagement pour le logement social à Mérignac

La direction du développement s'est engagée dans un renforcement de ses partenariats avec les bailleurs sociaux avec la mise en place d'un rendez-vous annuel pour partager le bilan, les projets et les parts d'attribution octroyées à la ville. La Ville participe à toutes les commissions d'attribution. En 2016, 106 demandes de logement ont pu ainsi être satisfaites par la Ville grâce à un partenariat de qualité avec les services commerciaux des bailleurs (livraison des résidences Les Ontines à chemin long, Nova Galaxy au Centre-Ville et Les Jardins de Capeyron). Dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme, tout projet

d'habitat de plus de 2 000 m<sup>2</sup> devra comporter une part de 35 % de logements sociaux.

### Et demain ?

Poursuite de l'action engagée en lien avec les bailleurs sociaux.

Deux projets supplémentaires financés par la Ville : rénovation de la résidence Bourranville et Pagneau.

Le service du logement est maintenu dans le périmètre du guichet unique (distributions et réceptions de demandes de logement).

#### Chiffres clés →

- **6** bailleurs rencontrés
- Environ **6 000** logements sociaux
- **240** logements locatifs sociaux aidés
- **1 350** demandes de logement social en attente
- **106** attributions ville
- **5** ans d'application du règlement



Feuille de route / Action 8  
Imaginer la ville de demain  
Action 9 - Développer l'offre de logement /  
Maîtriser l'habitat



# UNE VILLE... À VIVRE

## Déplacements

Mérignac favorise les modes de déplacements doux et les transports en commun dans le but de rendre plus attractif les modes de transports collectifs et assurer la bonne cohabitation des différents usagers de la rue.

### Rendre plus attractifs les modes de transports collectifs

Quelques créations, réalisations ont ponctué cette année 2016 :

- Accompagnement du réseau de transports collectifs par des modes intermodaux : stations VCUB, station Bluecub.
- Participation au développement des couloirs de bus.
- Accompagnement de l'adaptation du réseau sur Mérignac : création d'arrêt de bus et mise en accessibilité.
- Développement des BIV (Borne d'Information Voyageur) aux arrêts de bus.
- Réalisation du PAVE 2016 (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics).
- Création de quartiers apaisés avec une circulation à 30km/h.
- Développement d'un réseau secondaire à l'intérieur des quartiers apaisés avec des doubles sens cyclables dans les voies à sens unique.
- Mise en place de radars fixes pour prévenir des dépassements de vitesse.

### Et demain ?

Participation au projet du Bus à Haut Niveau de Service entre la gare Saint-Jean et Saint-Aubin-du-Médoc.  
Mise en accessibilité d'arrêts de bus.



Ouverture d'une aire de covoiturage : allée du Souvenir / avenue François Mitterrand.  
Réalisation du Pave 2017.

### Chiffres clés →

- 2 quais bus accessibles
- 5 radars fixes



Feuille de route / Action 12  
Exploiter les modes  
de déplacements collectifs  
Action 13 - Inciter aux déplacements doux



# UNE VILLE... À VIVRE

## Plan Climat-Énergie territorial / Agenda 21 :



Les collectivités sont incitées, depuis le plan climat national de 2004, à élaborer des plans climats territoriaux déclinant, dans leurs compétences propres, une véritable politique climatique et énergétique locale. Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Le résultat visé est un territoire résilient, robuste, adapté, au bénéfice de sa population et de ses activités. La lutte contre le réchauffement climatique passe par la transition énergétique. Mérignac

montre l'exemple et sensibilise la population à ces problématiques. Les ressources doivent être préservées et cela invite à une réflexion sur les modes de consommation.

### Modernisation de l'éclairage public

Dans le cadre de son Agenda 21, la Ville de Mérignac s'est engagée dans un programme de réduction de son empreinte énergétique.

Chaque année et pendant 6 ans, la commune investit dans le renouvellement et la modernisation de

l'éclairage public.

En 2016, 400 points lumineux ont été traités parmi les plus énergivores. Les matériels anciens ont été remplacés par des LED ou des dispositifs permettant d'abaisser la luminosité en dehors des passages des piétons et des automobilistes.

Si l'éclairage public est toujours une compétence municipale, la gestion et l'entretien du réseau sont assurés par les services communs du Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole.

Cette initiative, débutée avant la réforme territoriale et poursuivie aujourd'hui, traduit une coopération efficace entre ville et métropole.

### Et demain ?

Poursuite du programme entamé avec la modernisation de 400 nouveaux points lumineux sur les quartiers en intra rocade.

Parallèlement, Bordeaux Métropole procèdera à la modernisation de la totalité des points lumineux des voies publiques sur les quartiers de Beutre, Beaudésert et du Burck à la demande de la Ville.

### Chiffres clés →

- **25 000 €** d'investissement
- **400** points lumineux modernisés

Feuille de route / Action 16  
Participer à la transition énergétique

# UNE VILLE... À VIVRE

## Agenda 21 :

Dans le cadre de la politique Agenda 21, la Ville a mis en place le tri du papier en flux dédié sur plusieurs sites : Hôtel de Ville, Maison des Associations et Médiathèque.

### Rendre plus attractifs les modes de transports collectifs

L'objectif premier est la prise en charge de la collecte et la revalorisation des papiers de bureau. C'est aussi faciliter le travail des personnels d'entretien et sensibiliser le personnel aux bons gestes.

Des corbeilles individuelles en carton sont ainsi disposées dans les bureaux. Elles sont collectées par le prestataire au point relai placé à chaque étage, toutes les 6 semaines. Les agents sont chargés de vider eux-mêmes leurs corbeilles dans des charriots pour une meilleure responsabilisation individuelle.

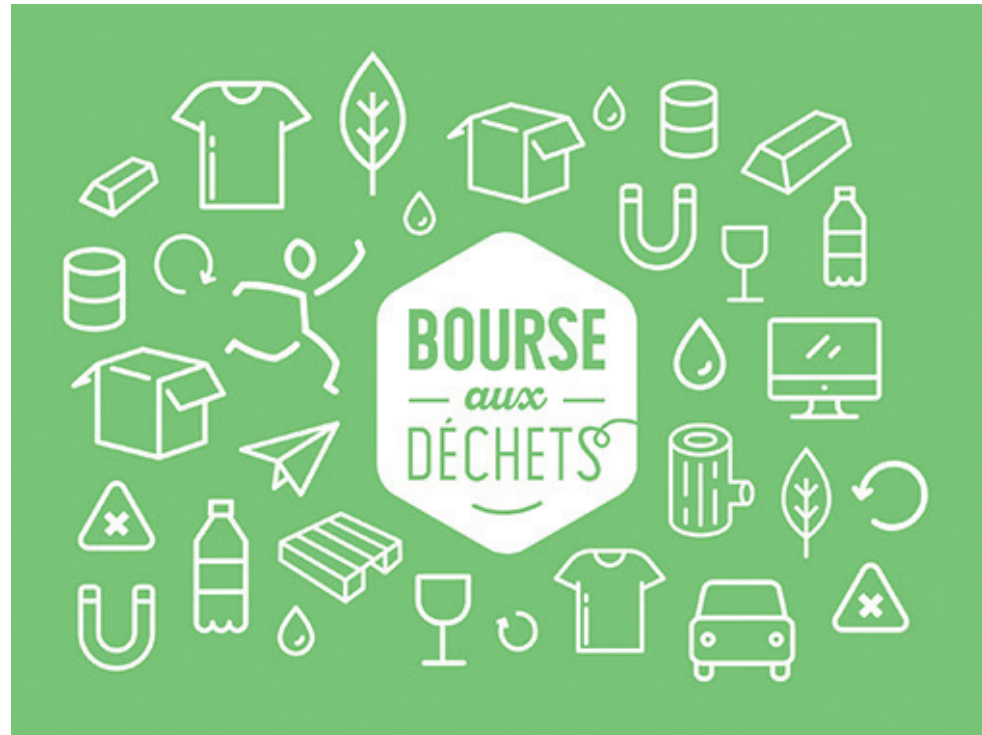
Des supports de communication (affiche, site intranet...) et une sensibilisation le jour du déploiement accompagnent cette démarche.

### Et demain ?

Visite possible du site de traitement des déchets par les agents volontaires et agents de nettoyage des locaux.

Reporting trimestriel des volumes collectés et indicateurs de développement durable (volet environnement et social).

Extension des sites concernés (autres sites municipaux, écoles, crèches...).



### Chiffres clés →

- Abonnement : **6 225.64 €/an**
- Sensibilisation aux bons gestes : **1 170 €**
- Gain estimé sur la Taxe d'Ordures Ménagères : **6 803.75 €/an**

Feuille de route / Action 16  
Participer à la transition énergétique

# UNE VILLE... À VIVRE

## Aménagement urbain - Domaine mutualisé



Dans le cadre de la mutualisation des services, le service des Droits des Sols a intégré Bordeaux Métropole. La Ville reste la porte d'entrée des projets d'urbanisme sur son territoire, c'est l'occasion d'impulser la vision méridionale : un volet paysager développé, un urbanisme apaisé hors des zones de projet, des logements de qualité... Dans le cadre de cette mutualisation, l'interface urbanisme est là pour veiller au respect de ces lignes directrices. Cela implique de négocier les projets en amont, en phase avant projet, d'avoir des relations constantes avec le service mutualisé de Bordeaux Métropole, de maintenir une expertise technique et juridique forte et de mettre en œuvre des projets en adéquation avec la vision du territoire des élus dans le but de combiner la création de logements avec la conservation de l'identité des quartiers.

### Démolition/reconstruction de la résidence du Pradas

La résidence du Pradas compte aujourd'hui 50 logements sociaux anciens, difficilement accessibles,

énergivores et ne correspondant plus aux standards de confort actuels, sans que ces derniers soient en mesure d'être rénovés. Domofrance est propriétaire et maître d'œuvre de l'opération. Le projet prévoit la démolition des logements existants pour y construire en lieu et place 100 logements (93 logements locatifs sociaux + 7 logements en accession sociale) neufs et de qualité, tant en termes d'insertion architecturale et paysagère que de performance énergétique.

Domofrance, la Ville et le CCAS ont signé une charte de relogement qui permet à chacun des locataires d'être écouté et accompagné dans cette étape de relogement.

### Chiffres clés →

- **200** avant projets pré-instruits
- **9** postes mutualisés
- **1 100** dossiers instruits ( permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménagement, permis de démolir, certificat d'urbanisme)

### Et demain ?

La stabilisation de l'organisation avec la Métropole est en cours et reste un enjeu fort pour 2017. Engagement des travaux pour la résidence du Pradas en 2017.

*« Une ville à vivre correspond à l'ensemble des équipements et des actions visant à l'amélioration du cadre de vie pour les habitants de Mérignac et les entreprises, afin qu'ils puissent répondre aux besoins de la vie quotidienne (se déplacer, se loger, se détendre, s'informer...). Elle se matérialise à travers la création de logements qualitatifs et bien intégrés, le développement des déplacements doux, le numérique..., tous ces thèmes pouvant faire l'objet d'expérimentation pour favoriser l'innovation : projet d'habitat participatif, agriculteur périurbain et jardins partagés ou encore maison de la mobilité. Ville à vivre signifie que les usagers de Mérignac deviennent des acteurs de leur ville et de leur qualité de vie. »*

Mathieu Bernard

Feuille de route / Action 8  
Imaginer la ville de demain  
Action 9  
Développer l'offre de logement /  
Maîtriser l'habitat



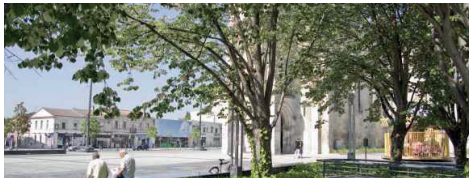
# UNE VILLE... À VIVRE

## Espaces publics / Environnement - Domaine mutualisé :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les équipes du Centre Technique de l'Environnement (CTE) et du Centre d'Occupation du Domaine Public (CODP) ont été mutualisées. Les missions principales décrites dans le contrat d'engagement sont restées les mêmes : propreté du domaine public, entretien des espaces verts et organisation de l'usage de l'espace public. L'organisation entre les services communs et les attentes de la Ville implique des modifications des pratiques professionnelles, de nouveaux interlocuteurs et la mise en place d'outils différents. Malgré cela la continuité de service est bien là, avec une ville propre, accueillante (balayée, détaguée, espaces verts tondu, arbres élagués, aires de jeux entretenues, ferme pédagogique active).

### Protection et gestion du patrimoine arboré

L'entretien du domaine public, la propreté urbaine et l'entretien des espaces verts sont réalisés sans pesticide conformément à la nouvelle réglementation applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les équipes du centre propreté œuvrent à maintenir un cadre de vie agréable et propre pour l'ensemble des Mérignacais.



Mérignac est une ville verte très arborée. La gestion du patrimoine présent sur le domaine public et les parcs

de la ville nécessite de nombreuses interventions. En 2016, des arbres ont été remis en état ou abattus avec de nouvelles plantations.

Dans le cadre de la préservation de la nature, sur les 8 parcs présents sur la ville, 6 hébergent des espèces protégées (hérissons, oiseaux, papillons...). Une sensibilisation se fait auprès du grand public par le biais de manifestations et de journées thématiques (journée européennes du patrimoine).

### Chiffres clés →

- **863 tonnes** de déchets verts collectées
- **915 m<sup>2</sup>** tags effacés
- **2 739 kms** de voies balayées
- **341 foyers** collectés (encombrants)
- **8 parcs** labellisés « Eco jardin »
- **1 200 arbres** élagués

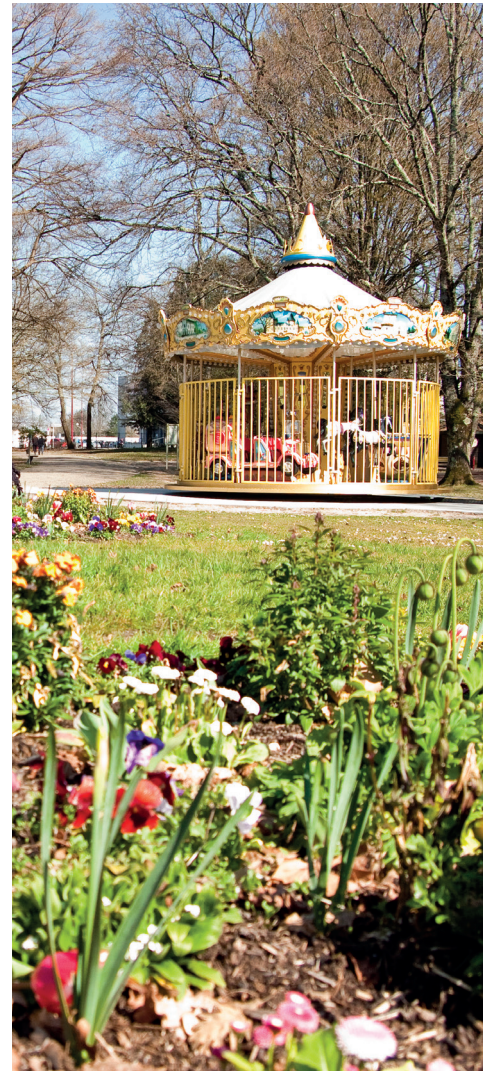
### Et demain ?

Augmentation du balayage mécanisé par l'arrivée d'une seconde balayeuse courant 2017.

Mise en œuvre des recommandations des auditeurs lors du renouvellement du label EcoJardin en 2016.

Communication sur la gestion écologique des espaces verts.

Feuille de route / Action 11  
Préserver la nature en ville



# UNE VILLE... SOLIDAIRE

## Lutte contre les discriminations

Il revient à la ville de lutter contre toutes les formes de discrimination et de poursuivre l'engagement en faveur du respect des diversités et de la laïcité, au travail et dans la vie quotidienne. C'est dans cette optique que la Ville a adopté un plan de prévention et de lutte contre les discriminations.

### Plantation de l'arbre de la laïcité

Le 9 décembre 2016, jour de la laïcité, jour anniversaire de la séparation de l'Église et de l'État, Monsieur le Maire a procédé à la plantation de l'arbre de la laïcité, à 11h, dans le parc du Vivier. La mise en terre d'un hêtre pourpre, s'est tenue en collaboration avec « le collectif des arbres de la laïcité ».

Ce geste symbolique a découlé d'un travail pédagogique sur la laïcité initié dans les écoles par Madame la Présidente « du collectif des arbres de la laïcité » et les Directeurs d'écoles. Les enfants ont décoré l'arbre avec leurs productions (rubans de la laïcité) et ont chanté une chanson.



### Chiffres clés →

- **100** élèves des écoles
- **100** citoyens et élus
- **101** ans de l'anniversaire de la laïcité

### Et demain ?

Jour de la laïcité 9 décembre 2017 : jour anniversaire de la plantation de l'arbre, animations autour de la laïcité.



Feuille de route / Action 20  
Lutter contre les discriminations  
et promouvoir la diversité

# UNE VILLE... SOLIDAIRE

## Handicap :

La Ville de Mérignac a souhaité depuis de nombreuses années favoriser l'intégration des personnes handicapées en créant un bureau d'accueil spécialisé auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et en mettant en place une Commission Locale d'Accessibilité.

### Agenda d'accessibilité programmée

Dans le cadre de la réglementation sur l'accessibilité et en application du décret du 5 novembre 2014, la

Ville de Mérignac, en tant que propriétaire et exploitant d'établissements recevant du public (ERP), a déposé auprès de la préfecture de la Gironde, un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad' AP). Cet agenda s'est appuyé sur un diagnostic complet de 82 ERP réalisé en amont. L'Ad' AP comprend un engagement officiel avec un programme de travaux sur 9 ans et un financement total de 5 799 347 €.

Les études, diagnostics et validations se sont déroulés de juin 2015 à mars 2016. Les travaux ont commencé en fin d'année 2016 et se termineront en 2024.

Ces travaux sont très variés et vont de la plaque signalétique à l'installation d'un ascenseur. Sur les ERP de la ville de Mérignac, la plupart des gros travaux ont déjà été effectués (rampes en béton, ascenseurs...). Le montant global prévu dans l'Ad' AP se répartit entre 82 % pour les travaux intérieurs et 18 % pour les travaux extérieurs.

### Chiffres clés →

- **104** bâtiments communaux ERP
- Montant des travaux sur 9 ans  
**5 799 347 €**



### Et demain ?

Mise en œuvre du planning de travaux de l'Ad' AP.

Feuille de route / Action 19  
Prendre en compte le handicap

« La mise en accessibilité des bâtiments communaux permet d'envisager le handicap non seulement sous un volet technique et législatif mais également en donnant la possibilité aux habitants porteurs de handicap de participer à l'amélioration des accès aux équipements (administratifs et de loisirs).  
Faire en sorte que les personnes porteuses de handicap vivent dans une ville adaptée est l'un des enjeux d'une ville solidaire. »  
Virginie Duprat

# UNE VILLE... SOLIDAIRE

## Maisons des habitants

La Ville de Mérignac a entamé une réflexion sur son offre en équipement et en service public à l'échelle de son territoire. Cette réflexion s'effectue dans une approche globale, partenariale, territorialisée et dans la volonté d'émettre une réponse adaptée aux besoins de chaque quartier, dans un souci de proximité. Il s'agit d'adapter l'offre en service public (Antenne Médiathèque, Mairie annexe, association d'animations etc.) et les équipements aux évolutions des besoins et des attentes des habitants.

La Maison des Habitants est un label donné à des équipements publics municipaux qui hébergent des services publics à destination des habitants, articulé autour d'un projet social porté par les associations d'animations. Cette articulation s'exprime au travers d'un projet de fonctionnement partagé, faisant l'objet d'une convention spécifique.

La Maison des Habitants est un processus qui doit permettre de fédérer les partenaires de la Ville et ses services pour maintenir, sur chaque quartier, un service public de proximité.

### Maison des habitants de Beaudésert

C'est dans le quartier de Beaudésert que la première Maison des habitants a été inaugurée le 1<sup>er</sup> octobre 2016. Elle est la première structure de ce type ouverte sur le territoire de Mérignac. C'est un nouveau concept de service public de proximité, proposant des prestations et des activités adaptées au quartier. Elle y accueille le centre social et culturel de Beaudésert, l'antenne Médiathèque de Beaudésert, des permanences de la Mission locale Technowest, d'Info droits, de la MDSI, le Relais d'Assistants Maternelles, le conseil de quartier

et le conseil citoyen, une salle d'activités de 100 m<sup>2</sup>, et une cuisine pédagogique.

Le bâtiment s'intègre harmonieusement dans son environnement. Une attention particulière a été accordée à la gestion de l'énergie avec une forte isolation thermique des parois et des solutions d'éclairage privilégiant la réduction des coûts de consommation. Le système de chauffage du bâtiment est assuré par une pompe à chaleur. L'accent a également été mis sur le confort acoustique. Enfin, le bâtiment propose une terrasse de lecture au niveau de l'antenne médiathèque et une toiture végétalisée.

L'inauguration a été l'occasion d'une fête de quartier coordonnée par le centre social et culturel de Beaudésert qui a proposé une programmation d'animations festives culturelles et sportives.

### Chiffres clés →

- **800 m<sup>2</sup>** de bâtiment
- Montant des travaux **2 millions** d'€
- **2 190** habitants
- **800 heures** d'insertions avec 8 entreprises.

### C'est demain ?

Inauguration des Maisons des Habitants (MDH) de Beutre et du Burck.

Expérimentation des règlements intérieurs et des projets d'équipement pour les trois MDH (Beaudésert, Beutre et Burck).

Lancement Maitrise d'œuvre pour les MDH de Chemin Long, de la Glacière, d'Arlac.



© Sophie Pawlak

Feuille de route / Action 24  
Faire des maisons de quartier des  
« Maisons des Habitants »



# UNE VILLE... SOLIDAIRE

## Vie associative



La Ville favorise la vie associative en engageant des travaux de rénovation dans les bâtiments utilisés par les associations afin de valoriser l'engagement et le travail des bénévoles et accompagner les initiatives citoyennes. Ces actions doivent permettre d'accroître l'offre de loisirs dans les quartiers mais aussi de mieux valoriser le tissu associatif.

### Construction d'une salle associative au Burck

Dans le cadre du projet de restructuration du château du Burck, un bâtiment neuf a été construit pour l'association du CRAB (Centre de Rencontre et Animation du Burck). Le bâtiment de 110 m<sup>2</sup> comprend une salle principale

de type « club house », des locaux techniques et de rangement...

L'aspect bioclimatique a été pris en compte pour sa réalisation. Matériaux, orientation, isolation, ventilation et mode de chauffage en font une construction énergétiquement performante. Le bâtiment a été réceptionné en juin 2016.

### Et demain ?

Signature d'une convention de mise à disposition des locaux et entamer une réflexion en co-construction sur des projets en lien avec le quartier.

### Chiffres clés →

- **110 m<sup>2</sup>** de bâtiment
- Montant des travaux **344 765 €**
- **480 associations** recensées sur la ville
- **145 associations** tous domaines d'activités confondus subventionnées par la Ville pour un montant global de **4 913 671 €**

Feuille de route / Action 23  
Accompagner la vie associative  
et soutenir le bénévolat

# UNE VILLE... CITOYENNE

## Tranquillité / Proximité



Mérignac est connue pour être une Ville paisible, grâce notamment à l'action des partenaires en termes de prévention et de sécurité.

Le travail de proximité et de maillage accompli par la police municipale, les médiateurs sociaux, la police nationale, la justice (conventions Ville-Justice), les bailleurs sociaux et les partenaires de la ville (Mission Locale Technowest, Educateurs de prévention PRADO, maisons de quartiers), en est l'illustration.

La proximité et l'efficacité sont les clefs d'un service public moderne pour continuer à faire de Mérignac une ville réactive face aux préoccupations quotidiennes des Mérignacais.

### Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

La cellule de veille du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) permet de mettre en présence plusieurs partenaires de la ville afin de répondre au mieux à des problématiques de territoire. L'installation d'un système de vidéo protection dans les



quartiers Centre-Ville et Beutre permet de prévenir les risques et d'être réactif, ce qui est un bon complément aux dispositifs mise en place sur la ville.

Le travail en réseau avec les partenaires de la Ville permet de rencontrer un grand nombre d'habitants de catégories socio-professionnelles diverses et d'être en proximité avec ces dernières afin de répondre aux mieux à leurs attentes, questionnements, préoccupations. Ce travail de proximité permet de faire le lien entre une population où la mixité est plus que jamais d'actualité.

### Chiffres clés →

- **6** caméras centre ville / 2 caméras sur Beutre
- **2** CLSPD Centre-Ville et Capeyron
- **12** familles suivies
- **15** rencontres avec des SDF
- **66** Interventions relais des solidarités

### Et demain ?

Renforcement de la protection des terrains municipaux, acquisition d'un système de vidéo protection mobile, mise en place de réunions partenariales trimestrielles avec le GIP (Groupe d'Intérêt Public) de Bordeaux, les médiateurs et la population ROM, activation du réseau pour suivi et prise en charge des SDF.



Feuille de route / Action 26  
Assurer la sécurité  
Action 27  
Maintenir le dialogue,  
œuvrer dans la médiation

# UNE VILLE... CITOYENNE

## Démocratie locale

Les instances de concertation sont avant tout des moyens d'associer la population méridionale au processus décisionnel. Les rencontres entre les représentants municipaux et les habitants favorisent la transparence et alimentent le débat en offrant aux citoyens la possibilité d'exprimer leurs opinions. Afin de valoriser l'expertise d'usage, les outils de démocratie locale sont à renforcer pour donner la parole autant que possible aux habitants.

### Conseil citoyen

La loi de programmation pour la ville et cohésion urbaine du 21 février 2014 pose un cadre pour la politique de la ville et a réaffirmé un certain nombre de principes dont celui de la participation des habitants qui se concrétise par la création des conseils citoyens.

C'est un nouvel outil d'action et de démocratie locale mis à disposition des habitants dans chaque quartier prioritaire méridional, Yser, Pont de Madame et Beaudésert.

L'objectif est de favoriser l'expression des habitants pour faire émerger des initiatives citoyennes. Chaque conseil citoyen est composé de 2 catégories de membres. D'une part des habitants du quartier concerné, d'autre part des représentants d'associations locales.

Après une période de forte mobilisation des partenaires et des habitants, les membres ont été désignés sur la base du volontariat et par tirage au sort.

Le lancement officiel des conseils citoyens a eu lieu pendant l'été 2016 et les premières réunions dès le mois d'août.

Les conseils citoyens sont autonomes et se réunissent selon un rythme qu'ils définissent eux-mêmes. Ils sont invités à participer aux instances de pilotage du

contrat de ville aux côtés des acteurs institutionnels. Ils sont accompagnés par une association d'éducation populaire, « Mascaret », afin de les soutenir dans leur fonctionnement et la définition de leurs missions. Ils se rencontrent mensuellement pour travailler sur des idées de projets d'amélioration du mieux vivre ensemble dans leur quartier.

### Chiffres clés →

- **8 réunions** de conseils citoyens
- **63 conseillers** citoyens
- **8 conseils** de quartiers (réunions plénières)

### Et demain ?

Apporter des outils de communication aux conseils citoyens afin de valoriser leurs actions, consacrer des moyens pour inscrire ce travail dans la durée, favoriser le dialogue permanent entre les habitants et les institutions, faire une étude de faisabilité de la création d'un Fonds de participation des Habitants pour favoriser la construction de projets citoyens, procéder au renouvellement des membres des conseils citoyens avec une nouvelle campagne de mobilisation.

Feuille de route / Action 29  
Conforter la démocratie locale



# UNE VILLE... CITOYENNE

## Hygiène et sécurité

Sur la base des retours d'expériences et tenant compte du transfert de compétences et de personnel à la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il s'est avéré nécessaire de réorganiser le dispositif d'astreinte méridional sans toutefois modifier ni l'astreinte opérationnelle (concierges du Centre Technique Municipal, électriciens et chauffagistes) ni l'astreinte des élus.

Cette astreinte est une veille et doit répondre, si nécessaire, aux situations d'urgence connues sur la Ville (relogement suite à un sinistre, décès, accidents...).

### Réorganisation de l'astreinte municipale

L'astreinte technique, assurée auparavant par les agents de la direction générale des services techniques et de la direction prévention santé sécurité appartenant au cadre d'emploi des ingénieurs et des techniciens, a été renommée astreinte générale. Elle est désormais composée des agents des pôles administration générale, âges de la vie et proximité citoyenneté appartenant au cadre d'emploi des ingénieurs et des techniciens ainsi que des responsables de la Police Municipale.

Afin de répondre aux besoins qu'impliquent les prises de décisions qui dépassaient le champ de compétence de l'astreinte technique, mais qui ne nécessitent pas la mobilisation de la cellule de crise du Plan Communal de Sauvegarde, une astreinte de décision a été créée. Elle se compose des directeurs généraux adjoints et des directeurs (hors sports et culture déjà soumis à des sujétions particulières). Sa mission principale est de venir en appui aux autres niveaux d'astreinte et de coordonner les services municipaux mobilisés.

Toutes les personnes désignées sont toujours placées

en astreinte pendant une semaine complète (du vendredi 12h au vendredi 12h) sur la base d'un calendrier proposé par le Service Hygiène et Sécurité en charge de l'organisation, du suivi et de la coordination du dispositif.

Pendant cette période, les différents niveaux d'astreinte sont en mesure de répondre immédiatement à toutes sollicitations et d'intervenir sur le territoire communal. L'acquisition de 4 défibrillateurs supplémentaires vient compléter cette veille active de la municipalité sur la ville.

### Chiffres clés →

- **70** sollicitations urgentes en 6 mois
- Acquisition de **4** défibrillateurs portant le nombre à **29** sur la Ville

### Et demain ?

Évaluation du nouveau dispositif et pistes d'amélioration si nécessaire.





# UNE VILLE... CITOYENNE

## Relation à l'usager / Guichet unique

Inscrit dans le projet de réorganisation, le Guichet Unique est un lieu conçu pour l'usager permettant la réalisation d'une soixante de démarches dans un même lieu.

Ce guichet unique doit simplifier la vie des usagers, faciliter leur parcours dans la mairie, améliorer l'accueil, l'efficacité et la rigueur dans le suivi des demandes et enfin faire évoluer et valoriser les services métiers.

### Réorganisation des services : le guichet unique

Ce projet s'est déployé sur toute l'année 2016 avec une ouverture le 19 janvier 2017. Trois principaux volets ont été travaillés conjointement avec l'ensemble des services municipaux et mutualisés concernés. Un volet ressources humaines qui a permis la création d'un nouveau service, la formation des agents et leur montée progressive en polyvalence. Un volet numérique pour développer de nouveaux outils afin de dématérialiser certaines démarches, de mieux gérer les flux de visiteurs ou bien encore d'apporter davantage de lisibilité dans le suivi de leurs demandes. Enfin, un volet aménagement a permis de reconfigurer totalement l'espace dédié au guichet unique afin de mieux accueillir le public et d'améliorer les conditions de travail des agents. Les travaux se sont déroulés de septembre à décembre 2016. Sur une surface de 480 m<sup>2</sup>, l'espace a été conçu pour simplifier l'accueil du public en un lieu unique. Des travaux importants de démolition ont été nécessaires pour agrandir les volumes. Les aménagements intérieurs et le mobilier permettent de créer un espace confortable et chaleureux.

Mérignac PRÉSENTE

• Passeports  
• Inscriptions scolaires  
• Cartes d'identité

# LE GUICHET UNIQUE

TOUTES VOS DÉMARCHES EN UN SEUL LIEU

• Restauration scolaire  
• Stages multisports  
• Objets trouvés  
• Permanences urbanisme

**+**

**PRATIQUE MODERNE PROCHE DE VOUS**

Guichet unique - Hôtel de Ville  
60, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
Tram A - Arrêt Hôtel de Ville Mérignac  
merignac.com

### Et demain ?

Le guichet unique est opérationnel depuis le 19 janvier 2017. Un guichet unique dématérialisé devrait voir le jour la même année pour permettre aux usagers d'accéder à certaines démarches depuis chez eux. Le guichet unique s'adapte à tous les usages et à tous les publics : aux plus connectés comme à ceux qui ne disposent pas d'accès individuel à Internet (2 postes connectés sont en libre-service dans le hall d'accueil de la mairie). De nouvelles prestations devraient également être détachées au guichet unique et un travail d'harmonisation des procédures sera engagé avec les mairies annexes.

### Chiffres clés →

- **480 m<sup>2</sup>** réaménagés pour **250 000 €** de travaux
- **60 démarches** regroupées en un seul et même lieu
- **20 agents** invités à penser l'organisation de leur futur service
- **7 services métiers** mobilisés dans le transfert de prestations d'accueil du public
- **12 guichets** pour l'accueil des usagers



« Le guichet unique répond à plusieurs enjeux en vue d'améliorer la relation aux usagers : plus de simplicité et de lisibilité de nos services, un accueil plus agréable et convivial et, enfin, davantage de rigueur dans le suivi des demandes adressées par le public. »

Mathieu Commet

# UNE VILLE... EN FORME

## Équipements et entretien du patrimoine



Futur flot de Langevin

La municipalité a toujours su s'adapter aux besoins de ses habitants notamment en proposant des équipements sportifs dans chaque quartier et en modernisant les plus vieillissants. Le patrimoine bâti fait l'objet d'une attention particulière notamment sur les bâtiments, infrastructures et autres gymnases usés par le temps.

### Principaux travaux réalisés en 2016

La Ville mène une politique volontariste et consacre des budgets conséquents à l'entretien, la maintenance et la réhabilitation de son patrimoine sportif.

Dans ce cadre, elle effectue nombre d'opérations et travaux plus ou moins complexes visant à moderniser et normaliser ses équipements sportifs au regard des normes sportives, de l'évolution des besoins de la population, du vieillissement et de l'obsolescence du patrimoine existant mais aussi du souhait de rationaliser les dépenses énergétiques de ces installations (rénovations gymnase Langevin, Léo Lagrange, Colombier...) Ces divers travaux pour lesquels les usagers principaux sont associés en amont visent aussi à améliorer les conditions de pratique en termes de

confort et de performance. De nouveaux équipements de proximité viennent en outre compléter l'offre déjà existante comme cette année le city stade à Robert Brettes pour une pratique libre et accessible à tous.

Un budget de 400 000 € est d'ailleurs prévu en Plan Pluri annuel d'Investissement sur l'ensemble du mandat pour ce type d'équipements.

### Et demain ?

Réalisation d'un schéma directeur des équipements

sportifs à Mérignac pour les 10 années à venir qui permettra à la Ville de planifier et de hiérarchiser les investissements les plus pertinents et de s'adapter aux différentes mutations (démographiques, économiques, sociologiques) de la ville et aux besoins de la population.

### Chiffres clés →

- Montant total des travaux 2016 : **1 105 000 €**
- Coût fonctionnement des équipements personnel compris : **7 000 000 €**
- **460 000 €** de subventions reçues de la part d'autres financeurs publics (Conseil Régional, Conseil Départemental...)

Feuille de route / Actions 34  
Offrir des équipements sportifs de qualité  
et de proximité



# UNE VILLE... EN FORME

## Éducation physique et sportive, interclasse, vacances sportives, centre de vacances et de loisirs

Parce que le sport ne se pratique pas seulement en club, parce que l'inactivité physique est source de problèmes de santé et touche une part importante de la population, il est essentiel d'encourager la pratique sportive pour tous.

### Animations du territoire

Trois animations phares se sont déroulées courant 2016 pour illustrer cette volonté :

- Animations dans le cadre de l'euro 2016
  - Jeunes sportifs et citoyens.
  - Soirée festive sur la place Charles-de-Gaulle.
  - Spectacle d'art vivant (ce projet s'est lié à celui de la soirée festive).
  - Tournoi de foot au sein des accueils périscolaires.
  - Vacances sportives européennes.
  - Dimanche vitalité aux couleurs de l'euro.

Ces différents projets ont ciblé un large public : des scolaires aux lycéens jusqu'aux familles avec la soirée festive ou encore le dimanche vitalité.

- Dimanche vitalité : 3 dates sur 2016.

L'objectif de ces animations est de faire vivre les parcs et jardins mégnacais, proposer aux familles des animations de proximité visant des pratiques intergénérationnelles avec toujours une approche bien-être et santé.

- Marathon de Bordeaux 9 avril 2016 : 2<sup>e</sup> édition de cette compétition passant sur la commune.

### Et demain ?

Évolution nécessaire de l'animation sportive municipale afin de renforcer la cohérence entre les actions concrètes et la feuille de route, fixer et réguler les

champs d'interventions entre services municipaux et associatifs, pérenniser des actions ponctuelles telles que l'animation course d'orientation du mercredi après-midi.

Développer les projets municipaux utilisant le sport à des fins de cohésion sociale (école multisports séniors) et de santé (sports sur ordonnance).

### Chiffres clés →

- Montant de la manifestation de l'euro 2016 : **95 524 €**
- **7 services** mobilisés
- Dimanche vitalité : **7** partenaires associatifs associés, **11** ETAPS mobilisés, **2** parcs animés

### Feuille de route / Actions 33 Inciter à la pratique sportive

*« Le pôle territoires Vie Locale contribue à l'épanouissement et le bien-être des habitants. Il s'agit de faire ensemble pour adapter notre offre de services et nos équipements publics aux évolutions des besoins de la population et lutter contre toutes les formes de discrimination. »*  
Stéphanie Grondin



# UNE VILLE... EN FORME

## Soutien aux associations sportives

La Ville joue un rôle majeur en soutenant les actions menées par ses partenaires et notamment par le secteur associatif. C'est pourquoi elle entend continuer son action en faveur des associations sportives. Afin d'améliorer la dynamique de coopération avec le milieu sportif, la tenue des assises locales du sport est envisagée ainsi que le développement d'initiatives collaboratives normalisées voire institutionnalisées.

### Activité support des 3 services de la direction des sports

Les ateliers techniques de la direction des sports ont été transférés au Centre Technique Municipal (CTM) et sont désormais sous la responsabilité du pôle administration générale. Le budget lui a été également transféré dans sa totalité. Une nouvelle organisation se met en place avec la répartition des interventions techniques relevant soit de la direction des sports soit du CTM ce qui induit de nouvelles relations avec les utilisateurs et une évolution d'accompagnement auprès des organisateurs, porteurs de projets...

Les installations sportives ont été utilisées 90 000 heures en 2016 réparties entre les associations,



l'enseignement élémentaire et secondaire et les entreprises ou structures privées.

### Et demain ?

Réflexion à mener sur l'optimisation de la mise à disposition des créneaux horaires des installations sportives municipales.

Organisation des assises du sport le 24 juin 2017.

Feuille de route / Actions 35  
Accompagner la vie associative  
et soutenir le bénévolat



### Chiffres clés →

- **10 500 heures** annuelles d'utilisations des terrains de foot en gazon naturel
- **36 275 heures** annuelles attribuées au SAM sur l'utilisation des équipements

# UNE VILLE... EN FORME

## Stade nautique

Construit en 1970, le stade nautique Jean Badet comprend un bassin de 50 m et un autre de 25 m. Malgré tous les efforts pour maintenir le stade nautique en état, les diagnostics techniques concluent à la nécessaire déconstruction-reconstruction du bâti actuel.

L'étude de faisabilité engagée en vue de la restructuration de l'équipement invite à un partenariat avec Bordeaux Métropole au titre des futurs équipements sportifs communautaires d'intérêt métropolitain.

### Fonctionnement général de la piscine et perspectives

La consommation d'eau de bassins s'est améliorée avec une consommation moindre de 1 000 m<sup>3</sup>. Les vestiaires ont été remis en sécurité et au propre.

Le conseil de Bordeaux Métropole du 2 décembre 2016 a inscrit la construction du futur complexe aquatique olympique à la liste des grands projets d'équipement d'intérêt métropolitain. Le futur centre aquatique se devra d'être « multifonctions » et accessible à tous tout en permettant l'accueil des compétitions nationales de natation. Il devra offrir à l'ensemble de la population un large choix de pratiques aquatiques. L'exemplarité énergétique et la qualité environnementale seront deux objectifs prioritaires du projet.

### Chiffres clés →

- **228 048** entrées
- **109 773** entrées payantes

- **38 184** baigneurs scolaires
- **21 306 m<sup>3</sup>** consommés

### Et demain ?

Travaux de rafraîchissement et d'entretien dans le hall d'accueil, sanitaires tous publics à l'entrée, dans la tribune du grand bassin et remise en peinture complète de la façade envisagée, avec les services de la Ville, une rénovation des sanitaires baigneurs Dames - Hommes.

### Feuille de route / Action 32 Dimensionner le nouveau stade nautique



# UNE VILLE... CRÉATIVE

## Action culturelle / Arts vivants / Arts visuels

Depuis de nombreuses années, la municipalité donne une place privilégiée à la culture pour tous. Les équipements et les services culturels vont être développés et diversifiés.

La Ville souhaite développer l'éducation artistique, inciter à la pratique et permettre la diffusion de l'expression artistique et culturelle dans l'espace public.

### Escales d'été 2016 et exposition Vieille Église

Deux manifestations significatives illustrent le souhait de la Ville :

- Les escales d'été avec un temps fort de diffusion du spectacle vivant en plein air qui s'est étendu cette année à de nouveaux territoires et de nouveaux publics. Le spectacle du Cirque Ozigno, proposé sous chapiteau à l'arrière du Relais des Solidarités a fait découvrir aux Mérignacais une forme de cirque contemporain et a permis un travail d'accompagnement de publics fragiles vers l'art, action menée par la direction de la culture, le CCAS, le relais des solidarités et les associations caritatives.

Il y a également eu la mise en place d'ateliers de rencontres et de pratiques artistiques intergénérationnels. Ces actions ont permis aux familles et aux spectateurs de partager un moment avec les artistes mais également entre eux, tout en approfondissant la découverte d'une démarche artistique.

Enfin, la diversité artistique (danse, cirque, théâtre, musique...) était au rendez-vous afin de proposer aux spectateurs un panorama de la création artistique contemporaine en matière d'arts vivants et d'écritures dans l'espace public pour des moments conviviaux.

- La programmation artistique et les actions de

médiation mises en œuvre pour l'exposition « les murs ne parlent pas » de J.R. Dantou et F. Weber avec des visites commentées en direction de différents publics (MDSI, ADAPT, étudiants aide soignants...), des rencontres et des tables rondes avec le photographe.

Deuxième édition du Mérignac Photographic Festival, développement des publics par l'intermédiaire de partenariats locaux autour de projets d'éducation à l'image, et création d'une malle pédagogique image afin de sensibiliser le public.

### Chiffres clés →

- **4 000** spectateurs aux escales, **23** représentations, **15** compagnies accueillies, **6** quartiers investis, **5** ateliers de rencontres
- **15 000** visiteurs pour les **5** expositions de 2016, 255 jours d'ouverture de la Vieille Église

Feuille de route / Action 38  
Encourager l'éducation à l'image  
Action 39 - Partager les arts visuels  
Action 40 - Diffuser l'art vivant

### Et demain ?

En 2017, l'objectif est de tisser un lien entre ce qui se passe durant l'année et la programmation des escales.



# UNE VILLE... CRÉATIVE

## Médiathèque municipale/Lecture Publique



La Médiathèque, inaugurée en 2007, a pour mission d'assurer l'égalité d'accès à la lecture, aux sources documentaires et aux outils informatiques, au plus grand nombre. C'est un instrument essentiel de l'éducation permanente et du développement culturel du citoyen. La relation à l'utilisateur revêt un caractère de première importance.

### Réorganisation du service lecture publique

Après dix ans d'ouverture le service de lecture publique a choisi de revisiter son fonctionnement. Traditionnellement organisée comme la plupart des médiathèques en secteurs (adulte, jeunesse, art musique image, informatique et multimédia et réseau)

l'équipe du service s'est organisée en pôles : accueil de l'utilisateur, action culturelle, développement des collections, ressources et innovation, territoires et proximité.

Chaque agent est affecté à un pôle et y exerce ses missions principales mais peut être amené à travailler dans un autre pôle dans le cadre de projets.

Cette mutation qui favorise la transversalité et la responsabilité des agents a entraîné un remaniement total de l'équipe, des passerelles entre les différents métiers (bibliothécaires et animateurs multimédia) et renforcé le sentiment de travailler ensemble vers un même objectif. Cette nouvelle organisation est en cours d'expérimentation et nécessitera des ajustements. Elle requiert un changement de posture de tous et met l'ensemble de l'équipe dans une position d'agilité. Une souplesse qui n'exclut pas un cadre fixé et une

### Chiffres clés →

- Equipe de **47 agents** en co-construction sur la nouvelle organisation
- **2 ans** d'élaboration
- **4 lieux** à ouvrir et à continuer à faire vivre

organisation établie mais connue de tous et qui peut évoluer...

### Et demain ?

La stabilisation de la nouvelle organisation s'opérera durant l'année 2017 avec des réajustements nécessaires notamment au niveau de la charge de travail de certains agents.

Priorisation des chantiers à mener en fonction du projet d'établissement (rédaction en cours).



Feuille de route / Action 37  
Facilité l'accès à la lecture publique

# UNE VILLE... CRÉATIVE

## Enseignement artistique



De l'éveil musical pour les plus petits à la danse contemporaine, en passant par les chorales, la Ville défend un enseignement artistique pour tous.

Le service enseignement artistique regroupe les activités de musique, de danse, d'art dramatique et d'arts plastiques.

### Spectacle du Conservatoire de Mérignac

Le service propose chaque année en alternance une soirée musique ou danse au Pin Galant. Pour le spectacle du 23 juin 2016, l'option musique a été retenue. Le thème du spectacle était « l'histoire des arts vue du futur ». Des ensembles musicaux ont été créés pour l'occasion afin de favoriser les échanges entre les classes. Toutes les disciplines du conservatoire ont été représentées. Le projet a été géré par un binôme de professeurs et une année de travail a été nécessaire avec l'équipe enseignante et l'administration pour sa

réalisation. Deux week-ends de répétitions avant le spectacle ont été mis en place. Les techniciens du Pin Galant ont apporté leur soutien logistique, une équipe de 25 personnes a assuré la surveillance des enfants, l'accueil du public, la billetterie, l'assistance plateau... Le spectacle a été une réussite.

#### Chiffres clés →

- **250** chanteurs
- **980** spectateurs
- Équipe complète présente

#### Et demain ?

Création en cours du spectacle de juin 2017.  
Livraison du nouveau Conservatoire à la Maison Carrée

fin d'année 2017.

Extension du conservatoire / site du Parc avec salle de répétition collective, studio de danse, salle pour percussions. Démarrage des travaux prévus en septembre 2017.

#### Feuille de route / Action 36 Défendre l'enseignement artistique

« Une ville créative est une ville qui donne une place première à la création et aux artistes, qu'ils soient professionnels et amateurs. C'est une ville qui offre à ses habitants un accès à cette création, à ce regard sensible posé sur leur cadre de vie, leur quotidien et leur imaginaire.

Pour les acteurs culturels municipaux, c'est un enjeu fort. Il s'agit au quotidien de favoriser cette rencontre, dans un circuit le plus court possible, que ce soit dans des temps de diffusion de ces créations, d'ateliers de pratique artistique, de rencontres spécifiques... Les escales d'été, festival proposé aux habitants depuis 2012 en est l'expression parfaite. »

Marieke Doremus





## UNE VILLE... CRÉATIVE

### Archives communales



Les archives communales sont indispensables à la connaissance de Mérignac. Ce service a une vocation à la fois administrative, scientifique, culturelle et patrimoniale. Ses missions sont de collecter, classer et conserver des documents afin de les valoriser et de les rendre accessibles à tous.

### Amélioration des conditions de conservation des archives de la Ville

L'amélioration des conditions de conservation des archives a été l'une des priorités du service des archives communales.

Le magasin d'archives du site de l'Hôtel de Ville a été contaminé par des moisissures, en raison de mauvaises conditions climatiques.

L'année 2015 a été consacrée au traitement de ce sinistre avec la mise en quarantaine des documents les



plus contaminés, leur dépoussiérage, la désinfection des locaux et rayonnages, le conditionnement des documents, l'enregistrement de la température et des taux d'hygrométrie. Ces actions ont été menées en interne.

En 2016, pour stabiliser l'environnement climatique, des travaux ont été réalisés : peintures, éclairage, installation d'une armoire de climatisation. Pour finir, un dépoussiérage et une désinfection du local ont été menés par une entreprise spécialisée, accompagnés d'un reconditionnement systématique des documents. Les conditions sont désormais réunies pour garantir la conservation des archives de la Ville.

#### Chiffres clés →

- Montant des travaux **69 853 €**

#### Et demain ?

La mise en route du nouveau système de traitement de l'air et la surveillance des conditions de conservation.

# UNE VILLE... POUR TOUS LES ÂGES

## Éducation

L'éducation est une des priorités du mandat. Les méthodes d'enseignement ne cessent d'évoluer et les écoles doivent prendre en compte ces évolutions pour participer activement à la réussite éducative.

### Trois temps forts :

- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires :

La Ville a mis en place les nouveaux rythmes scolaires depuis la rentrée 2014 avec l'organisation du Temps d'Accueil Périscolaire (TAP). En 2016, suite à une concertation avec les familles et les acteurs éducatifs, la Ville a modifié les horaires des TAP.

L'objectif des TAP est de permettre à l'enfant de participer à des ateliers d'initiation et de découverte en complément du temps scolaire et du temps familial.

La Ville s'appuie sur 250 animateurs, sur de nombreuses associations locales pour répondre aux aspirations des enfants avec une pédagogie de qualité.

Les thèmes développés sont : le sport, les arts, la citoyenneté, le numérique, l'innovation et les jeux.

- Plan d'équipement numérique 2016-2020 :

La Ville poursuit ses efforts en donnant les moyens aux groupes scolaires de développer l'utilisation des tablettes numériques. La loi de 2013 sur la refondation de l'école engage un changement important dans la place accordée au numérique dans le système éducatif, en particulier à l'école primaire. La Ville de Mérignac, avec le support de la nouvelle direction informatique de Bordeaux Métropole, a décidé d'investir près de 850 000 € sur 5 ans afin de développer les outils numériques à usage scolaire. Ce plan prévoit en particulier l'installation de vidéoprojecteurs interactifs dans les classes des écoles maternelles et le remplacement des salles informatiques par des solutions numériques individuelles dans les écoles élémentaires.

- Mise en œuvre de la mission parentalité :

Enjeu de politique publique, la parentalité vise à accompagner, à aider les parents dans leur rôle d'éducateurs auprès de leurs enfants dans les champs éducatifs, scolaires, culturels, sociaux. L'accompagnement à la parentalité constitue un enjeu fort. Les différents comités de pilotage ont permis de faire ressortir trois objectifs : écouter, prévenir et accompagner. Pour les professionnels de la direction, il s'agit de pouvoir créer du lien et renforcer le travail des équipes afin d'améliorer le bien-être de l'enfant et/ou des parents et d'agir sur les compétences parentales de ces derniers. Il s'agit également de travailler sur le lien parents-enfants afin de favoriser et de dynamiser cette relation.



### Chiffres clés →

- **34** coordinateurs périscolaires, fréquentation de **4 800** enfants, **20** associations
- **850 000 €** d'investissement sur **5 ans** pour les tablettes numériques
- Participation à la semaine de la famille octobre 2016

### Et demain ?

Finaliser le diagnostic territorial et mettre en œuvre un guide des acteurs de la parentalité, développer la mise en réseau des partenaires.

Co-organiser la semaine de la famille avec les associations du G10.

Concertation avec l'Éducation Nationale, les associations, acteurs sociaux-éducatifs, Ville, familles pour renouveler le Projet Éducatif de Territoire 2017-2020.



Feuille de route / Action 46  
Soutenir les parents  
Action 49 - Réussir le projet éducatif  
et le temps périscolaire  
Action 51 - Développer le numérique à l'école

# UNE VILLE... POUR TOUS LES ÂGES

## Petite enfance

Afin de tenir compte de l'évolution démographique à Méridnac, plusieurs mesures sont prévues pour assurer "l'épanouissement de l'enfant" et répondre à une demande croissante d'accueil. Pour s'adapter aux besoins des familles, le Ville souhaite créer une structure dédiée à la petite enfance, lieu d'écoute, de rencontre et d'informations réunissant tous les acteurs de la petite enfance.

### Trois temps forts :

- L'offre d'accueil petite enfance fonctionne avec les services municipaux, crèches et service d'accueil familial, les associations gestionnaires de cinq structures, des entreprises et les assistantes maternelles indépendantes.

Dans la volonté d'amélioration de l'accompagnement des familles il a été décidé d'harmoniser les pratiques en intégrant ces associations dans une logique commune allant du premier accueil des familles à l'attribution des places en passant par l'aide à la décision des familles. La volonté de la Ville n'étant pas d'imposer aux associations une décision unilatérale, un accompagnement par l'ACEPP33 (Association des Collectifs Enfants Parents professionnels) a pu être proposé. Deux journées de formation ont permis en associant les structures municipales et associatives de clarifier les différentes étapes, les attentes des uns et des autres et de construire les démarches. A l'arrivée, chaque famille se voit proposer une information collective puis un entretien individuel, où l'ensemble des solutions d'accueil sont présentées. La commission d'attribution des places prend ensuite bien en compte les spécificités de chacun. L'accompagnement des familles devient possible avec une vision beaucoup plus globale.

Cette démarche a eu comme effet aussi de renforcer

la coordination entre les structures municipales et associatives en créant de nouveaux espaces de travail qui vont contribuer à enrichir la pratique de chacun.

- L'année 2016 a été l'année du choix de l'architecte et de validation de l'avant projet sommaire. Ce projet est marqué par la transversalité qui se construit entre l'actuelle halte-garderie 1 2 3 copains, le Relais Assistantes Maternelles, le Lieu d'Accueil Enfant Parents et les services actuellement en mairie. Cette Maison se trouvera en plein Centre-Ville et pourra, par sa proximité, offrir des réponses adaptées aux habitants. La volonté de l'équipe municipale est de compléter l'offre d'accueil par un travail d'information et d'accompagnement à la parentalité.

### Et demain ?

Mise en place de la démarche et ouverture de nouveaux espaces de travail.



### Chiffres clés →

- **5 associations** subventionnées
- **531 entretiens** famille
- **38 réunions** d'information collective
- **120 places** attribuées en 2016
- **140 m<sup>2</sup>** d'accueil de la Maison de la Petite Enfance, **120 m<sup>2</sup>** d'espaces polyvalents
- **2,6 millions** de budget dont 1,4 millions de financement extérieur

Feuille de route / Action 44  
Créer une Cité de la Petite Enfance  
Action 45 - Augmenter l'offre d'accueil  
pour la petite enfance



# UNE VILLE... POUR TOUS LES ÂGES

## Jeunesse



Mérignac mène depuis plusieurs années une politique jeunesse dynamique qui contribue à la mixité des publics et favorise le lien social. La Ville met en avant les pratiques artistiques, innovantes et sportives destinées aux jeunes à travers la manifestation « Quartier libre ».

### Quartier Libre / Mois de la jeunesse

Comme les années précédentes, la Ville souhaitait fédérer les jeunes autour d'un projet commun dans le domaine sportif, artistique et culturel. Le format de cette année s'est modifié, un mois a été dédié à la jeunesse

au cours duquel les jeunes ont participé à des tournois sportifs, à de la création artistique audiovisuelle autour d'un concours de courts-métrages, assister à des concerts, à des concours de danse avec le 100 % Battle, le Game show... Toutes ces activités ont été choisies en concertation avec les acteurs jeunesse de la Ville, les partenaires et les jeunes.

### Imaginer un pôle ressources jeunes

Pour répondre à ce projet, la Ville a développé en lien avec les Villes de Bordeaux et de Lormont, un projet de pôle de coopération jeunesse, qui est porté dans le cadre de l'appel à projets « programme d'investissement d'avenir, projets innovants en faveur de la jeunesse ». Dans ce cadre, il s'agit d'articuler des espaces de vie pour les jeunes répondant à différents besoins : accueil-information, insertion-emploi, auberge de jeunesse-loiement, loisirs-culture.

### Chiffres clés →

- **2 500** jeunes présents sur la semaine artistique et sportive
- **500** jeunes présents sur le 100 % Battle
- **600** jeunes présents sur le Game Show
- **1 000** jeunes présents sur les concerts

### Et demain ?

En 2017, le mois de la jeunesse sera sous le signe de l'engagement.

Feuille de route / Action 54  
Fédérer des événements pour les jeunes  
Action 52 - Imaginer un pôle ressources  
jeune (plateforme 11-30 ans)

« L'année 2016 a été celle, pour le pôle âges de la vie, de l'adaptation de nos services publics aux besoins des usagers, dans un contexte budgétaire contraint. Comment continuer à apporter le meilleur service aux plus jeunes comme aux plus âgés quand la demande sociale augmente plus vite que les moyens mobilisables par la collectivité ? Le professionnalisme de nos équipes et l'engagement municipal dans les politiques publiques éducatives et sociales auront permis à la Ville et au CCAS de répondre présents sur le front de l'action éducative et de la famille comme sur celui de l'action solidaire et sociale. »  
Denis Congiu



# UNE VILLE... POUR TOUS LES ÂGES

## Seniors

Pour s'assurer du bien-être de tous les seniors et parce que chacun vieillit différemment, la Ville souhaite développer des lieux de vie adaptés et accessibles à tous.

Pour lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, la Ville de Mérignac s'est engagée dans le dispositif MONALISA, dispositif national innovant qui s'appuie sur un partenariat inédit entre la puissance publique et la société civile.

### MOobilisation NAtionale contre LIsolement des Âgés

Avec plus de 300 organismes privés et publics adhérents (associations, collectivités, caisses de retraite...), Monalisa assure le maillage du territoire avec des initiatives bénévoles de proximité destinées à rompre et à prévenir l'isolement des personnes âgées.

Une charte d'engagement fixe le cadre éthique de l'action et la complémentarité des interventions bénévoles, professionnelles et familiales.

Monalisa est inscrit dans la loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) au titre de la prévention de la perte d'autonomie.

L'année 2016 a vu la mise en place d'un réseau de bénévoles Monalisa sur Mérignac, qui agit en complémentarité des familles et des partenaires professionnels en apportant du temps, de l'écoute, un retour vers le lien social et l'estime de soi. Quelques actions ont été menées durant cette année : adhésion au dispositif de la ville via son CCAS ; organisation et accueil de la 2<sup>e</sup> journée départementale de lutte contre l'isolement ; partenariat, engagement et travail collaboratif avec l'association AGIRabcd, dont l'équipe de bénévoles est labellisée « Équipe citoyenne Monalisa » ; avec l'AGAPA (Association Girondine d'Aide aux Personnes Âgées) pour la formation et

l'accompagnement des bénévoles Monalisa ; travail collaboratif et montage de projets avec les autres services de la Ville et tous les partenaires professionnels et bénévoles en lien avec les seniors (collectif Mérignac solidarité, G10) ; réalisation d'un diagnostic partagé du territoire et d'un plan d'action ; mise en place d'un réseau et d'outils de repérage des personnes âgées isolées ; développement des visites de convivialité et de l'accompagnement aux sorties pour des personnes âgées souffrant d'isolement et de solitude ; actions de communication auprès des habitants et des associations.

Mettre en œuvre des actions expérimentales pour le repérage des personnes isolées et le développement d'actions de lutte et de prévention de l'isolement.

Créer un numéro unique isolement.

Développer les actions de communication.

Feuille de route / Action 55  
Maintien des seniors à domicile  
Action 58  
Encourager l'intergénération

### Chiffres clés →

- **200 participants** à la journée de lutte contre l'isolement
- **47 partenaires** rencontrés
- **55 personnes âgées** suivies
- **30 bénévoles** engagés

### Et demain ?

Poursuivre l'animation et le déploiement du réseau Monalisa sur la commune, développer le réseau de bénévoles ; les actions de formation de bénévoles ; développer les partenariats ; développer les mises en relation entre personnes âgées isolées et bénévoles ; développer les visites de convivialité et toute action susceptible de rompre/prévenir l'isolement des seniors. Mettre en œuvre deux projets intergénérationnels Monalisa sur les quartiers politique de la Ville.



# APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

## Pôle innovation / Stratégie organisationnelle

Pour que chaque agent puisse mener à bien ses missions et que le collectif exécute la feuille de route 2015-2020 portée par le Maire de Mérignac, les pôles / Directions / Services ressources et services communs accompagnent et facilitent le travail des opérationnels. Au service d'un territoire dont le dynamisme est reconnu, ces pôles / Directions / Services ressources et services communs, orientés sur des missions d'expertise et de support, trouvent naturellement leur place dans la gestion transversale généralisée au sein de la collectivité et dans la mutualisation des services avec Bordeaux Métropole.

*« Le Pôle innovation doit se comporter comme un assistant à maîtrise d'ouvrage interne, afin d'apporter toute l'aide nécessaire aux services de la Ville, dans un objectif d'efficience de la gestion publique au service des usagers »*

*Élodie Portelli*

Au sein du pôle Innovation, la stratégie organisationnelle fait partie des nouvelles missions issues de la réorganisation des services de la Ville. Elle consiste à accompagner la direction générale et les services en terme méthodologique, en apportant de l'expertise et en étant force de propositions sur les questions organisationnelles.

### Accompagnement à la réalisation des projets de direction

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les directions ont été accompagnées pour élaborer leurs projets de directions, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle organisation.

Cette démarche a nécessité un accompagnement sur plusieurs plans :

- Méthodologique, par la production de documents cadres.
- Collaboratif, par la constitution d'un groupe de suivi tout au long de la mise en œuvre du projet transversal et synthétique pour la présentation de l'ensemble des projets aux comités techniques des 4, 6 octobre et 1<sup>er</sup> décembre 2016.

En parallèle, afin d'assurer une bonne transversalité dans la conduite des projets de la feuille de route de

la mandature, les services vont être accompagnés en terme de méthodologie de gestion de projet. Cette démarche a été engagée en 2016 et se poursuivra en 2017.

### Et demain ?

Production d'une charte des projets.

Détermination des indicateurs d'évaluation des projets de direction.

### Chiffres clés →

- **2 équipes** projets mises en place
- **16 projets** de direction produits
- **1** réunion pédagogique sur la gestion de projet
- **7 réunions** du groupe de suivi (avril à décembre 2016)



# APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

## • Ressources humaines / Domaine mutualisé

Les ressources humaines ont pour objectif d'apporter à la municipalité le personnel nécessaire à son bon fonctionnement ainsi que d'accompagner, conseiller et informer tous ses agents.

La mise en place, suite à la mutualisation des services, d'un service commun dans le domaine des Ressources Humaines a permis d'instaurer de nouvelles méthodes et procédures de travail. Le directeur de projet développement RH et le directeur de projet modernisation et dialogue social sont les cadres interfaces du pôle innovation avec pour mission le pilotage des ressources humaines en autorité fonctionnelle et celui du dialogue social.

### L'apport de la mutualisation dans les pratiques RH : des emplois et des effectifs.

La mise en place de ce service commun au 1<sup>er</sup> janvier 2016, a permis en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des effectifs, d'instaurer une nouvelle manière d'appréhender cette thématique.

Cela se décline de la manière suivante :

- pour le recrutement : une procédure unique de recrutement a été constituée par la DRH du Pôle Territorial Ouest et proposée aux communes pour travailler en collaboration et de façon optimale tout en respectant les circuits de validation interne propres à chaque commune ;
- pour l'accompagnement individuel des agents il y a eu la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire (chargé de recrutement et mobilité, chargé de formation, préventeur) qui vient s'appuyer sur l'expertise médicale du Médecin du travail ;
- l'accompagnement des directions dans leurs projets



de réorganisation, la réalisation des nouveaux organigrammes et l'aide à la rédaction des fiches de poste.

Dans le cadre du pilotage du dialogue social, un agenda social a été négocié en février 2016 pour convenir des projets prioritaires à engager avec les partenaires sociaux : protocole sur les moyens syndicaux, projet d'administration et projets de direction, refonte du Régime Indemnitaire, réorganisation du temps de travail et innovation sociale, conditions d'avancement.

Dans le cadre du développement RH, le directeur de projet/cadre interface est vigilant au maintien d'un bon niveau de qualité dans le service rendu par le service commun et développe des projets nouveaux dans le cadre du projet d'administration (une nouvelle organisation des services, nouveaux modes de travail). La forte évolution des métiers a conduit à la mise en place d'un plan de formation des managers, d'une

refonte de l'ensemble des fiches de postes, la mise en place d'outils de pilotage pour suivre les dépenses de personnel.

### Chiffres clés →

- **113** recrutements
- **50** agents reçus en entretien individuel pour mobilité
- Formation managers sur 2 ans

### Et demain ?

Poursuites de projets engagés (refonte du RI, temps de travail...).

# APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

## Finances / Domaine mutualisé



La direction des finances ayant été mutualisée au 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec son service finances (exécution budgétaire et programmation budgétaire) et commande publique, le directeur de la performance financière assure un rôle d'interface entre la Direction Administrative et Financière du Pôle Territoriale Ouest de Bordeaux Métropole (DAF/PTO/BM) et les services de la Ville. Il a pour mission le pilotage et l'optimisation des ressources en autorité fonctionnelle dans les domaines finances et commande publique. Il assure également en gestion directe le développement d'outils de pilotage et de contrôle de gestion interne et externe, la mise en œuvre de la stratégie financière et budgétaire, le pilotage de la préparation budgétaire et le recensement des besoins en matière d'achats et marchés.

### Commande publique et juridique

Plusieurs projets mis en œuvre courant 2016 : mise en place d'un groupement de commande entre 8 CCAS et Logévie dont le coordonnateur est Mérignac pour une mission de médiation permettant un rééquilibrage des conventions partagées pour la gestion d'établissement d'accueil des personnes âgées, lancement d'un

marché de MOE pour la construction d'une cité de la petite enfance, élaboration d'un plan d'action achat permettant d'optimiser la commande publique de Mérignac (développement durable, insertion, recherche d'économies, innovation), simplification des documents de la consultation pour optimiser les délais et simplifier les démarches des entreprises.

### Finances

La nouvelle direction des finances du PTO regroupe deux centres : le centre d'exécution budgétaire et le centre de programmation et budget. Outre les rencontres prévues dans le cadre du contrat d'engagement entre la Ville et Bordeaux Métropole, des réunions hebdomadaires se tiennent entre les deux entités.

Dans le cadre de la dématérialisation des flux comptables et budgétaires, l'année 2016 est marquée par la dématérialisation des bons de commandes. Désormais, l'ensemble des commandes adressées par les services est totalement dématérialisé et les fournisseurs et prestataires peuvent ainsi recevoir directement par courriel les demandes de la ville. Ce processus permet un traitement rapide des commandes, une amélioration du traitement, une traçabilité des commandes et les délais de validation en interne sont raccourcis.

Les directions disposent d'une visibilité accrue des commandes en cours.

### Pilotage et contrôle de gestion

En 2016, la Ville de Mérignac a recruté un contrôleur de gestion qui s'est investi dans le chantier d'optimisation des recettes de la ville. Ce travail se poursuivra en 2017, en lien avec les services de la ville.

### Chiffres clés →

- **5 agents** de la commande publique mutualisés
- **7 agents** du service finance mutualisés
- **7 300 bons** de commandes (chiffre PTO)
- Une **1/2** journée de permanence par semaine

### Et demain ?

Commande publique : poursuivre dans une logique d'optimisation de la commande publique, lancement de deux concours de MOE, utilisation de procédures innovantes (marchés globaux de performance)

Finances : l'objectif est d'assurer la réception et la gestion des factures numériques.

Au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2017, être en dématérialisation totale des pièces justificatives de paiement afin d'améliorer les délais de paiements.

Être toujours à l'écoute et en support des services municipaux, améliorer le délai global de paiement des factures.

Pilotage/contrôle de gestion : mise en place de tableaux de bord de pilotage, mise en place du comité de programmation et d'engagement.



# APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

## Numérique et systèmes d'information / Domaine mutualisé

Avec une population de plus en plus équipée et connectée, l'apparition et le développement de nouveaux outils nécessitent de nouvelles manières de travailler, d'étudier, de se déplacer, de créer, de partager... et impliquent la nécessité de rendre accessible au plus grand nombre le numérique. La Ville de Mérignac se devait d'innover et de faire évoluer son environnement numérique et cette année 2016 a vu l'apparition ou l'évolution de nouveaux accès.

Le domaine de l'informatique ayant été mutualisé au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le directeur de projet assure un rôle d'interface entre la Direction Générale Numérique et Système d'Information (DGNSI) de Bordeaux Métropole (BM) et les services de la Ville et accompagne les pôles / directions / services en matière d'organisation et portage de projet.

### Mise en place de nouveaux portails de services

La DGNSI a mis en place au cours de cette année 2016 des portails de service afin d'optimiser l'accessibilité des services de la ville de façon dématérialisée :

- un annuaire des services associations a été mis en place pour permettre aux associations de mettre à jour leurs informations et de pouvoir échanger directement avec les services Municipaux.
- Un portail de services « familles » permettant la réalisation de démarches en ligne telles que le signalement d'un enfant absent, la réservation d'activités périscolaires, le paiement en ligne de prestations municipales...
- La mise en place d'une solution d'alerte par sms.
- La mise en place d'une nouvelle version du portail internet de la Médiathèque avec accès aux ressources numériques en ligne...

- Le développement du Wifi sur la ville pour les habitants et le personnel municipal.
- Déploiement du Très Haut Débit « grand public » sur la ville avec 50 % de logements raccordables à ce jour.
- Continuité du plan E-éducation en collaboration avec l'Éducation Nationale avec pour 2017 une évolution des solutions numériques à mettre en place dans les écoles.

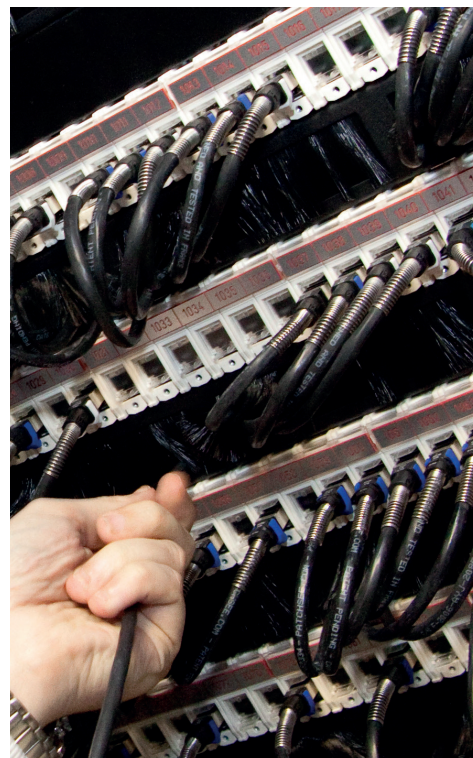
Dans le cadre de la stratégie organisationnelle et pilotage SI, le rôle de l'interface numérique consiste à participer et à créer les conditions d'une organisation cohérente et fluide entre la Ville et BM. Un ensemble de projet ont pu être suivis et développés : aménagement numérique, développement du Wifi, plan E-éducation, schéma directeur informatique. Un guide informatique à l'attention des agents de la ville a été élaboré.

### Chiffres clés →

- **476 843** visites du portail internet de la Médiathèque entre le 1<sup>er</sup> mars et le 31 décembre 2016
- **575 879** visites portail associatifs (tous domaines confondus)
- **14** tableaux numériques interactifs déployés dans les écoles

### Et demain ?

Ouverture du portail de service au périmètre des démarches individuelles : état civil, citoyenneté, logistique, police municipale, prise de RDV...  
Wifi professionnel : déploiement de la totalité de la



phase 1.  
Développement de l'affichage numérique sur les sites municipaux : Hôtel de Ville, Conservatoire, MDA, Médiathèque.

Feuille de route / Action 10  
Promouvoir Mérignac  
comme territoire numérique

# APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

## Pôle administration générale / Direction de la logistique

La principale mission du pôle administration générale est le bon fonctionnement de l'administration, le souci permanent du respect des réglementations et des procédures et mettre tout en œuvre pour soutenir les directions opérationnelles de la Ville.

« Les services composant ce pôle ont également pour objectif de participer à la réalisation des actions de la feuille de route en apportant expertise technique, juridique et soutien logistique. » Emilie Huchet

### Déménagements des services de la Ville

L'année 2016 a été marquée par les déménagements liés aux évolutions majeures d'organisation connues par les services de la Ville.

La réorganisation des services a entraîné une réaffectation des bureaux et la création du Guichet Unique. Dans le même temps, il a fallu répondre à des impératifs : réduire la superficie occupée, limiter le temps de vacance des bureaux libérés suite à la mutualisation et libérer des espaces. La concertation et la communication ont accompagné toutes les phases des déménagements.

Le calendrier des déménagements a débuté en février, avec le recensement des besoins et la pré-affectation des bureaux. Un groupe projet a réuni les services patrimoine, logistique, archives, informatique, communication interne à partir de mars. Après le CHSCT d'avril-mai, une communication spécifique a été mise en place et des référents déménagements désignés dans chaque pôle.

Les premières phases de déménagement se sont tenues en juin-juillet et se sont poursuivies jusqu'en septembre, avec la phase de déménagement liée aux travaux du guichet unique.

En 2016, 7 phases de déménagement ont été réalisées concernant près de 180 agents. La continuité d'ouverture

au public a été assurée avec des déménagements le soir et le week-end. L'intervention d'un prestataire a permis de minimiser les contraintes et d'assurer le confort des agents. L'implication de tous les agents est à noter grâce à la communication en amont.

#### Chiffres clés →

- **8** phases de déménagement
- **200** agents concernés



### Et demain ?

Dernière phase de déménagement après réception des travaux du guichet unique en janvier 2017.



# APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

## Patrimoine bâti



L'éducation est la priorité du mandat. Mérygnac a programmé de rénover les groupes scolaires qui sont vieillissants. Ces chantiers de modernisation constituent une priorité pour contribuer à la réussite éducative de tous les enfants.

### Rénovation de l'école maternelle du Burck

La rénovation de l'école maternelle du Burck s'inscrit dans le cadre de la modernisation des groupes scolaires de la Ville.

Le projet consiste à rénover le bâtiment de 850 m<sup>2</sup> qui date de 1970 essentiellement sur l'aspect thermique. Des doublages isolants sont effectués sur les murs et plafonds. La verrière centrale, qui amenait trop de chaleur, est remplacée par des panneaux isolants.

Dans le même temps, une réfection des sols, peintures, éclairages est réalisée avec des modifications pour respecter les nouvelles normes en matière de sécurité incendie.

Les travaux se déroulent en site occupé avec plusieurs phases durant les vacances scolaires essentiellement en 2016 et 2017. La phase 1 s'est déroulée en juillet-août 2016.

### Et demain ?

Poursuite des travaux de l'école maternelle du Burck :

- phase 2 pendant les vacances de Pâques 2017
- phase 3 pendant les vacances d'été 2017.

Poursuite des travaux de la réhabilitation et extension de l'école maternelle Cabiran pour un montant de 921 000 €.

### Chiffres clés →

- Montant des travaux école maternelle du Burck **500 000 €**
- Montant prévisionnel des travaux Maison de la petite enfance **1 700 000 €**

Feuille de route / Action 48  
Moderniser les groupes scolaires

# APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

## Observatoire



L'observatoire social et urbain de la Ville existait depuis 2000. Véritable outil de veille, d'alerte et de prospective, c'est un Pôle de gestion informatique qui synthétise des données interne ou externes (INSEE, CAF, Pôle Emploi, Bordeaux Métropole, DGFIP, etc.). Parallèlement, l'Observatoire économique de la Ville, rattaché au cabinet du maire, a été créé en 2009.

Les 2 observatoires ont été fusionnés dans le cadre de la réorganisation des services en 2016.

### Fusion des deux observatoires de la Ville

À travers ses études (veille démographique, veille économique, diagnostic, cartographie, statistiques, analyse des fortes mutations ou en émergence), l'observatoire identifie et analyse les facteurs qui risquent d'impacter les quartiers dans les années à venir. Sa mission est avant tout prospective.

L'observatoire a pour objectifs :

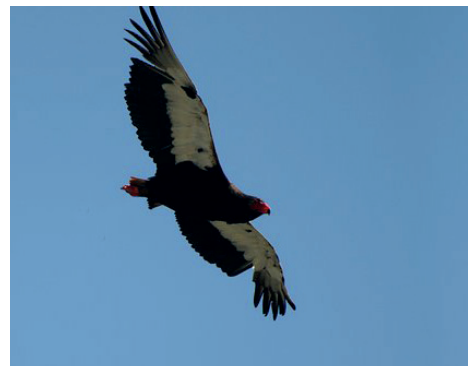
- D'observer le territoire et créer des observatoires thématiques.
- De soutenir les activités dans les directions/services dans le cadre des politiques publiques (catalogue prestations).
- D'être un outil de veille, d'aide à la décision et de prospective.

### Chiffres clés →

- **2** études macro économiques
- **6** ateliers projets
- **94** projets SIG  
(Système d'Information Géographique)

### Et demain ?

Mise en place d'un annuaire des entreprises en ligne, en lien direct avec la base de données des entreprises. Expertise sur la zone opération d'intérêt Métropolitain et sa contribution dans la qualification de la Ville de Mérignac comme Smart City.



# APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

## Pôle âges de la vie / Direction Administrative et financière

Le projet d'administration de la collectivité, présenté en comité technique de novembre 2015, a créé au sein du pôle âges de la vie (PADV) et au côté des directions de l'action solidaire et sociale (DASS) et de l'action éducative et de la famille (DAEF), la direction administrative et financière (DAF), en tant que direction ressources du pôle.

### Création de la Direction Administrative et financière (DAF)

De forts enjeux s'en dégagent : gagner en performance pour optimiser l'efficacité des services à la population délivrés par le PADV, garantir la continuité de service, garantir la cohérence dans la gestion transversale du pôle, renforcer la transversalité et la proximité avec les services opérationnels, développer les liens avec les services mutualisés.

La DAF doit apporter un service de soutien et de contrôle aux deux directions métiers du pôle. Cette vocation doit se concrétiser dans une logique de co-construction du service public avec pour objectifs communs la cohérence de l'action publique, la transparence sur l'utilisation des deniers publics et la rationalisation des moyens.

### Et demain ?

Finaliser la mise en place de la DAF et remplir les objectifs suivants : mutualiser les moyens administratifs et financiers, harmoniser les procédures administratives, fiabiliser les indicateurs d'activité, les procédures comptables et administratives, maîtriser les dépenses de fonctionnement et d'investissement dans le cadre du PPIF, assurer avec le service RH un pilotage de la masse salariale, développer la pluridisciplinarité au sein des équipes.



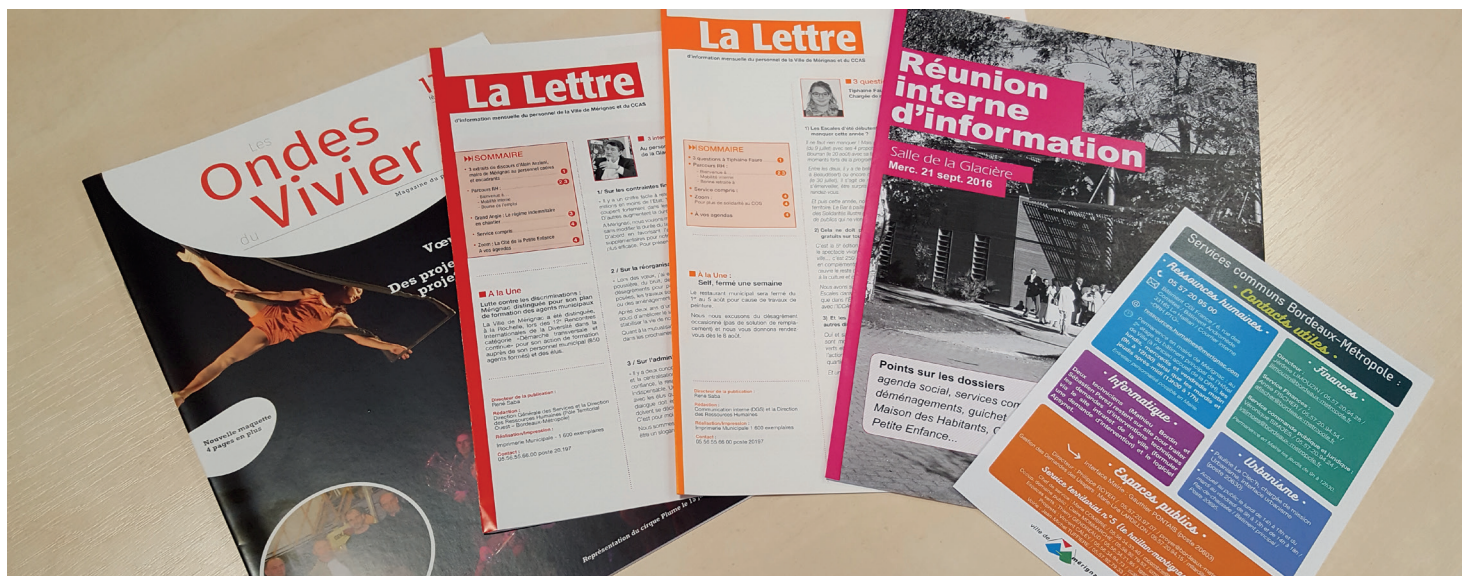
### Chiffres clés →

- Budget RH géré par la DAF / **7.2** millions d'euros
- Dépenses **7.7** millions d'euros
- Recettes **14.7** millions d'euros



# APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

## Communication interne



La communication interne a pour objectif de mieux partager l'information en interne pour l'ensemble des agents municipaux. Elle met l'accent sur la culture commune de l'organisation, le développement du sentiment d'appartenance et doit créer du lien au sein du collectif.

L'année 2016 marque les débuts de la stabilisation du processus « conduite du changement » et « réorganisation des services » initié depuis mai 2014. La communication interne a accompagné ce mouvement en contribuant à donner les clés de compréhension et le sens des actions collectives aux agents de la Ville.

Parmi ces productions, notons la sortie de 4 magazines internes dans l'année comportant chacun un dossier phare :

- les extraits des discours des vœux au personnel (février)
- le guichet unique (avril)
- les déménagements (juillet)
- les projets de directions (novembre)

Parallèlement, l'année a aussi été riche sur l'accompagnement d'actions portées par les services : le tri dans les bureaux (Agenda 21), l'organigramme général des services (DRH), la réunion cadre (DGS), les supports des services communs (Bordeaux Métropole).

### Et demain ?

Parmi, les objectifs de l'année à venir, notons la création d'un réseau de correspondants en communication interne et la mise à jour de l'intranet.

### Chiffres clés →

- 4 magazines
- 1 réunion cadre
- 8 lettres internes
- 1 cérémonie des médailles du travail
- 1 guide du déménagement
- 1 soirée des vœux au personnel
- 1 organigramme des services
- 1 guide / mode d'emploi DRH/PTO

# APPUI ET SUPPORT AUX POLITIQUES PUBLIQUES

## Communication externe

En 2016, la communication accompagne le développement de la Ville et refond ses deux principaux outils : le site internet et le magazine municipal. Une modernisation nécessaire pour s'adapter aux usages des habitants et toujours mieux expliquer l'action municipale, promouvoir l'image de Mérignac, de ses services et de ses projets.

### Un magazine municipal plus lisible et plus proche

Après un travail de concertation auprès des services, d'acteurs de la Ville et des habitants (jury citoyen) en 2015, une nouvelle formule du Mérignac magazine est lancée en février 2016 : choix d'une maquette plus moderne, plus lisible et laissant une place importante aux photos et infographies ; nouveau rubriquage autour de 3 axes de communication : ville innovante, ville de services, ville proche ; meilleure complémentarité avec les outils numériques (magazine sur tablette, site internet). Mise en place d'un « comité de lecture » avec des Mérignacais volontaires, une fois par an.

### Un site internet au service des Mérignacais

Fin février, sortie du nouveau merignac.com : plus ergonomique, il est centré sur l'utilisateur et ses besoins (moteur de recherche central, arborescence simplifiée, mise en valeur des services/ portail de services en ligne). L'information (actualités en particulier) y est plus régulièrement mise à jour, en complémentarité avec les autres outils de la Ville, mieux mise en valeur (photo) et optimisée pour le référencement naturel. L'entrée par quartier est développée (filtre agenda, carte

des équipements, conseils de quartier, ...). D'autres nouveautés : carte des travaux, social wall, proposer un événement en ligne, abonnement aux newsletters et inscriptions aux alertes SMS, ...

### L'appui aux services

L'organisation et les compétences de la direction de la communication lui permettent désormais d'accompagner directement plus de 80 % des demandes des services. Réalisation de supports de communication (print/web), appui événementiel, reportages photos/vidéos, valorisation auprès des médias, ...

Exemple : la mise en place du guichet unique a été l'occasion de développer une stratégie de communication 360° impliquant les agents : identité visuelle déclinée sur les supports print (affiches, flyers, ...), relations presse, série de mini-vidéos réalisée pour le lancement (tournage avec les agents) et magazine municipal (reportage photos avec les agents), site internet, newsletter, réseaux sociaux + travail collaboratif pour la mise en place du système d'alerte par SMS, les écrans d'accueil et cohérence entre le site internet et portail de services en ligne.

### Et demain ?

Renforcer la proximité avec les habitants et continuer le développement des outils numériques, en cohérence avec leurs usagers : lancement d'une appli Mérignac, mise en ligne et animation de mini-sites événementiels, ...

### Chiffres clés →

- **36 000** exemplaires du Mérignac magazine diffusés chaque mois
- **1,2** millions de pages vues sur merignac.com (février/décembre 2016)
- **1 000** événements et **264** actualités publiées sur merignac.com (février/décembre 2016)
- **58 %** des utilisateurs du site sont « mobiles » (mobiles et tablettes)
- **15 800** personnes nous suivent sur les réseaux sociaux
- **6 200** personnes sont inscrites aux newsletters
- **1 295** personnes souhaitent recevoir les alertes SMS





Rédaction : pôle innovation  
Photos/Illustration : Ville de Mérignac / Pixabay  
Maquette : studio / Imprimerie  
Impression : Horus édition  
Tirage : 800 exemplaires  
Date de parution : juin 2017  
Remerciements : services ville  
et services communs Bordeaux Métropole pour leurs contributions

Activité des services  
Les temps forts de 2016

 **Mérignac**